

Collection

*Études de cas d'entreprises
d'économie sociale*

no ES0503

**Les transformatrices de poissons à
Pikine : le groupement économique
féminin (GÉF) de Pencum Sénégal
à Thiaroye-sur-mer**

Halimatou Ba

sous la direction de
Yvan Comeau
et la collaboration de
Luu Thuy-Diep

février 2005

Cahiers du CRISES
Collection Études de cas d'entreprises d'économie sociale – no ES0503
« **Les transformatrices de poissons à Pikine : le groupement économique féminin (GÉF) de Pencum Sénégal à Thiaroye-sur-mer** »
Halimatou Ba

ISBN : 2-89605-181-3

Dépôt légal : février 2005

Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada

PRÉSENTATION DU CRISES

Notre Centre de recherche sur les innovations sociales (CRISES) est une organisation interuniversitaire qui étudie et analyse principalement « les innovations et les transformations sociales ».

Une innovation sociale est une intervention initiée par des acteurs sociaux pour répondre à une aspiration, subvenir à un besoin, apporter une solution ou profiter d'une opportunité d'action afin de modifier des relations sociales, de transformer un cadre d'action ou de proposer de nouvelles orientations culturelles.

En se combinant, les innovations peuvent avoir à long terme une efficacité sociale qui dépasse le cadre du projet initial (entreprises, associations, etc.) et représenter un enjeu qui questionne les grands équilibres sociétaux. Elles deviennent alors une source de transformations sociales et peuvent contribuer à l'émergence de nouveaux modèles de développement.

Les chercheurs du CRISES étudient les innovations sociales à partir de trois axes complémentaires : le territoire, les conditions de vie et le travail et l'emploi.

Axe innovations sociales et territoire

- Les chercheurs de l'axe territoire s'intéressent principalement aux rôles des acteurs sociaux, et à leurs pratiques innovatrices, dans les recompositions territoriales contemporaines. Ils étudient notamment l'émergence de réseaux sociaux et leurs liens avec de nouvelles formes de territorialité ; les relations entre les entreprises, les acteurs sociaux et les instances politiques locales ; les identités locales et leurs liens avec le développement économique et social ainsi que les modalités de gouvernance territoriale.

Axe innovations sociales et conditions de vie

- Les chercheurs de l'axe conditions de vie s'attardent à repérer, décrire et analyser des innovations sociales visant l'amélioration des conditions de vie, notamment en ce qui concerne la consommation, l'emploi du temps, l'environnement familial, l'insertion sur le marché du travail, l'habitat, les revenus, la santé et la sécurité des personnes. Ces innovations se situent, généralement, à la jonction des politiques publiques et des

mouvements sociaux : services collectifs, pratiques de résistance, luttes populaires, nouvelles manières de produire et de consommer, etc.

Axes innovations sociales, travail et emploi

- Les membres de l'axe travail et emploi centrent leurs travaux sur l'organisation du travail, la régulation de l'emploi et la gouvernance des entreprises dans le secteur manufacturier, dans la fonction publique et dans l'économie du savoir. Les recherches portent sur les dimensions organisationnelles et institutionnelles de l'emploi et du travail. Elles concernent tant les syndicats et les entreprises que les politiques publiques et s'intéressent à certaines thématiques comme les stratégies des acteurs, le partenariat, la gouvernance des entreprises, les nouveaux statuts d'emploi, le vieillissement au travail, la formation et l'économie du savoir.

LES ACTIVITÉS DU CRISES

En plus de la conduite de nombreux projets de recherche, l'accueil de stagiaires post-doctoraux, la formation des étudiants, le CRISES organise toute une série de séminaires et de colloques qui permettent le partage et la diffusion de connaissances nouvelles. Les cahiers de recherche, les rapports annuels et la programmation des activités peuvent être consultés à partir de notre site Internet à l'adresse suivante : **www.cris.es.uqam.ca**.

Denis Harrison
Directeur

NOTES SUR L'AUTEURE

Halimatou BA est doctorante en service social à l'Université Laval. Dans cette université, elle obtient, en 1995, le diplôme de maîtrise en service social. En 1981, elle reçoit le diplôme d'État d'assistante social à l'École nationale des assistants sociaux et éducateurs spécialisés de Dakar.

Avant d'entreprendre des études au doctorat, Halimatou était, à partir de 1992, formatrice à l'École nationale des travailleurs sociaux au Sénégal où elle enseigne l'organisation communautaire depuis 1995. Auparavant, elle assumait la responsabilité du service social au Lycée Blaise Daigne à Dakar, de 1984 à 1990. Au ministère du Développement social, elle dirigeait, de 1982 à 1984, le Centre social de Liberté IIIa à Dakar et, à la Direction de l'action sociale, elle agissait en tant que responsable de la division Sauvegarde de l'enfance, de 1981 à 1982. Elle a participé à plusieurs études dans le milieu sénégalais ; elle est co-auteure de l'ouvrage *Genre et intervention sociale : quelle approche dans le contexte sénégalais ?* Paru en septembre 1997.

TABLE DES MATIÈRES

LISTE SIGLES ET ACRONYMES	ix
LISTE ORGANIGRAMME ET TABLEAUX.....	xi
RÉSUMÉ	xiii
INTRODUCTION	1
1. LE PROFIL DU GROUPEMENT.....	3
1.1. Le contexte d'émergence	3
1.2. Le milieu d'implantation.....	4
1.2.1. La région de Dakar.....	4
1.2.2. Le département de Pikine.....	5
1.2.3. Le village de Thiaroye-sur-mer	6
1.2.4. Le site de transformation de Pencum Sénégal à Thiaroye.....	8
1.3. La description du groupement par rapport au secteur d'activité.....	10
1.3.1. Le secteur d'activité.....	11
1.3.2. L'identification du GÉF.....	12
1.3.3. Le projet initial.....	12
1.3.4. Le financement de départ et le démarrage des activités	14
1.4. La présentation des actrices dans l'activité.....	14
1.4.1. Le GÉF.....	15
1.4.2. Les réseaux.....	18
2. LA DIMENSION INSTITUTIONNELLE	21
2.1. Les règles et conditions de participation au GÉF	21
2.2. Les modalités de représentation et d'exercice du pouvoir.....	22
2.3. Les moyens de communication et de résolution de conflits dans le GÉF	23
2.4. Les rapports avec l'extérieur.....	23
3. LA DIMENSION ORGANISATIONNELLE	25
3.1. Le profil organisationnel.....	25
3.1.1. Les priorités et objectifs poursuivis	25

3.1.2.	Les aspects stratégiques.....	26
3.1.3.	Les données financières.....	27
3.1.4.	Les acquis des membres du GÉF.....	29
3.1.5.	Les biens et services produits pour le GÉF	30
3.2.	Le processus organisationnel.....	30
3.2.1.	L'organisation du travail	30
3.2.2.	Les coûts et contraintes dans l'exploitation des produits finis	37
3.2.3.	Les conditions de travail au site de Pencum Sénégal	41
4.	LES ÉLÉMENTS DE SYNTHÈSE ET DE BILAN.....	45
4.1.	Sur les réalisations	45
4.2.	Sur les plans de l'économie informelle et de l'économie sociale.....	47
4.2.1.	La dualisation informel/formel ou la présence de l'économie alternative ?.....	47
4.2.2.	La contribution complémentaire des femmes à l'intervention publique ?.....	48
4.2.3.	L'action collective du GÉF et renouvellement des pratiques sociales	48
4.3.	Sur les plans social et du service social	49
4.3.1.	L'effet d'émulation.....	49
4.3.2.	La mutation professionnelle	50
4.3.3.	La mobilité sociale.....	50
4.3.4.	Un changement opéré au sein de la société et au niveau des connaissances ?.....	50
4.4.	Sur les perspectives anticipées	51
	CONCLUSION	53
	BIBLIOGRAPHIE	55

LISTE SIGLES ET ACRONYMES

ADPES	Association pour une dynamique de progrès économique et social
CAEP	Centre d'approvisionnement et d'expérimentation de la pêche
CAMP	Centre d'assistance à la motorisation des pirogues
CNCA	Caisse nationale du crédit agricole du Sénégal
CNFTPA	Centre national de formation des techniciens de pêche et de l'aquaculture
CNPS	Collectif national des pêcheurs artisanaux du Sénégal
CONIPAS	Conseil national interprofessionnel de la pêche artisanale au Sénégal
CPEP	Centre de perfectionnement et d'expérimentation de la pêche
CRODT	Centre de recherche océanographe de Dakar à Thiaroye
CSA	Central des syndicats autonomes
FCFA	Franc de la Convention financière africaine (400 FCFA = 1,00 \$ CAD)
FDEA	Fonds de développement économique et d'assistance
FÉNAGIE/Pêche	Fédération nationale des GIE de pêche du Sénégal
FÉNAMS	Fédération nationale des mareyeurs du Sénégal
FÉNATRIMS	Fédération nationale des transformatrices et micro-mareyeuses du Sénégal
GÉF	Groupement économique féminin
GIE	Groupement d'intérêt économique
IST	Infection sexuellement transmissible
ITA	Institut de technologie alimentaire
MUMAR	Mutuelle des mareyeurs
OP	Organisation professionnelle
PAD	Port autonome de Dakar
PME	Petite et moyenne entreprise
PMI	Petite et moyenne industrie
PRO-PÊCHE	Projet d'assistance à la pêche artisanale
SUDEMS	Syndicat unique et démocratique des mareyeurs du Sénégal
UL	Union locale
UNAGIEMS	Union nationale des GIE des mareyeurs du Sénégal

LISTE ORGANIGRAMME ET TABLEAUX

ORGANIGRAMME 1	Organigramme du GÉF	16
TABLEAU 1	Tendance de la production dans le département de 1999 à 2003	11
TABLEAU 2	Prêts des bailleurs de fonds et état de remboursement	28
TABLEAU 3	Correspondance entre espèces de poissons et types de produits transformés	32
TABLEAU 4	Dépenses moyennes pour la transformation d'une caisse de poisson en <i>guedj</i>	38

RÉSUMÉ

Dans un des quatre départements de la région de Dakar, Pikine, se trouve un village nommé Thiaroye-sur-mer où s'est mis en place, à partir de 1962, un site de transformation du poisson nommé Pencum Sénégal. En 1984, deux Groupements d'intérêt économique (GIE) sont mis sur pied par des femmes pour développer leur activité de transformation sur ce site. Puis, en 1994, les deux GIE se constituent en Groupement économique féminin (GÉF) qui rassemble aujourd'hui 117 membres et permet l'embauche de plusieurs dizaines de personnes.

Cette monographie décrit ce groupement en le situant dans le contexte géographique du département de Pikine et à partir de ses origines jusqu'à aujourd'hui. Elle permet également de comprendre la dimension politique du GÉF, l'activité de transformation proprement dite du poisson de même que les modalités d'approvisionnement et de commercialisation des produits.

Il apparaît que le GÉF Pencum Sénégal remporte un succès économique pour ses membres et contribue à l'affirmation sociale des femmes. Toutefois, il rencontre des défis qui concernent notamment le contrôle des débouchés pour les produits, l'équité des droits et des obligations pour toutes les membres étant donné la co-existence des règles d'associations légales habituelles et les coutumes traditionnelles, tel le droit d'aînesse, la formation des transformatrices en gestion et l'assurance d'une relève.

Halimatou Ba

INTRODUCTION

Cette monographie porte sur la participation des femmes dans la transformation des produits halieutiques au Sénégal. Elle concerne le groupement économique féminin (GÉF) de Pencum Sénégal à Thiaroye-sur-mer que l'on appelle parfois tout simplement Thiaroye. Cette association se caractérise par son ancienneté et sa notoriété dans le domaine de la transformation artisanale du poisson. Le dynamisme des femmes et l'aspect organisationnel confèrent au GÉF une certaine indépendance par rapport aux organisations d'encadrement qui l'accompagnent dans la réalisation de ses objectifs. L'activité qui y est menée revêt un caractère collectif et communautaire, produisant des effets induits qui, analysés sous les angles économique et social, constituent un exemple d'autodéveloppement pour les populations de la localité et un facteur de lutte contre la pauvreté pour le pays.

En fonction de tous ces éléments, ce GÉF s'avère suffisamment intéressant à nos yeux pour susciter une étude, dont la réalisation a été faite selon le modèle du guide de collecte des données monographiques, élaboré par Comeau (2000). Dans l'application de ce guide, une attention particulière est portée au contexte sénégalais et surtout au fait qu'il s'agit de travailler avec des Sénégalaises, qui constituent une population très sollicitée pour la recherche sociale. L'étude s'est déroulée en tenant compte des réalités spécifiques sur place. L'analyse des informations reçues sur la base des recherches documentaires, observations, entrevues libres et témoignages reçus, a permis la rédaction de cette monographie, qui a été validée par les responsables de la Fédération nationale des GIE de pêche du Sénégal (FÉNAGIE/Pêche) et par le chef du Service départemental de la pêche de Pikine à Thiaroye.

La monographie comporte quatre parties essentielles. Tout en évoquant le contexte d'émergence, la première partie présente le profil du GÉF et le décrit par rapport au secteur d'activité, puis s'intéresse aux acteurs en présence. La deuxième partie traite de la dimension institutionnelle qui décrit les règles et conditions de participation des membres dans le GÉF. La dimension organisationnelle constitue la troisième partie. Elle aborde, d'une part, le profil organisationnel, qui définit les objectifs, les priorités, les stratégies, les aspects financiers et les acquis du GÉF et, d'autre part, le processus organisationnel, qui éclaire sur l'organisation du travail, les coûts de l'exploitation et les conditions de travail. La quatrième partie réunit les éléments de synthèse, fait le bilan du GÉF et donne quelques perspectives anticipées.

1. LE PROFIL DU GROUPEMENT

Ce chapitre tentera de décrire le profil du groupement économique de Pencum Sénégal. Il fera état du contexte d'émergence, du milieu d'implantation, de la description du groupement par rapport au secteur d'activités et présentera les acteurs présents sur le site.

1.1. Le contexte d'émergence

La transformation artisanale des produits de mer représente une activité très importante dans l'économie au Sénégal. C'est un secteur qui a considérablement évolué grâce à son caractère très adaptatif et dynamique. Il a su intégrer rapidement les nouvelles techniques et s'adapter à l'expansion de la pêche (Durand, 1881). Jusqu'à un passé récent, elle était perçue comme une activité marginale, qui consistait en une simple utilisation de surplus de poisson ou de poisson avarié. Aujourd'hui, son fonctionnement, ses acteurs et ses objectifs ont considérablement changé. Pour Durand (1984), l'évolution de cette activité a permis de distinguer deux types de transformation qui marquent son originalité et sa richesse : un type ancien et un type moderne. Le type ancien ou traditionnel renvoie à la transformation artisanale, qui utilise les invendus ou surplus au mareyage. Il a essentiellement pour rôle d'éviter toute perte de poisson par l'absorption de cette catégorie de poisson non commercialisé au frais. Le type moderne, par contre, utilise uniquement des produits frais. L'utilisation de produits frais cause une concurrence active avec le mareyage et la transformation industrielle. Il consacre le caractère dynamique de ce secteur de la transformation qui, jusque-là, était considéré comme passif.

Avec le développement de la pêche artisanale, l'activité de transformation de produits halieutiques, préalablement conçue comme produit d'usage, est passée à un produit d'échange puis à un produit commercial d'envergure (Durand, 1984 ; Diop, 2002). Elle s'est intensifiée pour devenir de plus en plus indispensable avec l'essor de la pêche, l'augmentation des prises et l'absence d'infrastructure de stockage des produits frais. Elle a pu modifier ses techniques et son mode de production pour répondre, avec une capacité d'adaptation spectaculaire, aux exigences du nouveau contexte. Plusieurs phénomènes ont contribué au développement de la pêche artisanale qui est devenue fort importante sur les plans économique et social du pays : la croissance de la pauvreté, la mise sur pied des GIE, l'existence de multiples projets de recherche et de développement, l'amélioration des conditions et techniques de transformation, et l'organisation des circuits de commercialisation (Guèye-NDiaye, 1992).

Traditionnellement, il s'agit d'une activité qui relevait uniquement des femmes appartenant à des familles de pêcheurs et de la quasi-totalité des femmes des zones côtières, à l'approche de l'hivernage, dans la perspective de prévenir la période de soudure. Ces femmes sont toujours les

tenantes de cette activité mais, de plus en plus, d'autres femmes sont venues grossir les rangs des transformatrices. Et pour cette catégorie de femmes qui n'appartient pas forcément au milieu de la pêche, l'exercice de cette activité de transformation artisanale de poisson est l'unique source de revenu. Elles sont secondées dans leur intervention par quelques hommes. L'activité de transformation de produits halieutiques est pratiquée sur tout le long de la côte sénégalaise, sur la petite et la grande côte, qui correspondent respectivement aux façades maritimes situées au sud et au nord de Dakar.

1.2. Le milieu d'implantation

Cette rubrique présente le cadre physique où est menée l'étude monographique du site de Pencum Sénégal.

1.2.1. La région de Dakar

La région de Dakar se trouve dans la péninsule du Cap-vert, la partie le plus à l'ouest du continent africain. La région compte quatre départements : Dakar, Pikine, Guédiawaye et Rufisque. Elle couvre une superficie de 550 km², avec une population estimée, en 1995, respectivement, à 821 900 habitants à Dakar, 946 414 à Pikine et 243 989 à Rufisque (MPTM/JICA, 1997).

Il y existe plusieurs sites de débarquement de poisson, dont les plus importants sont à Hann et à Rufisque, ce qui fait de Dakar une région où la consommation du poisson est très élevée. On y trouve plusieurs marchés de poisson au détail et un marché central à Pikine. Les mareyeurs et les micro-mareyeuses, qui opèrent dans la zone, approvisionnent régulièrement en poisson les marchés et les usines de transformation de Dakar.

Le Sénégal compte environ 49 usines de transformation du poisson, dont 19 sont implantées à Dakar. Quant à la transformation artisanale, la région compte aussi plusieurs sites, dont les plus importants se trouvent dans le département de Pikine.

1.2.2. *Le département de Pikine*

Le département de Pikine est assez important en matière de pêche pour justifier le dynamisme de l'activité de transformation et le choix porté au site de Thiaroye-sur-mer pour réaliser une monographie. En effet, le département recèle d'immenses potentialités et d'atouts halieutiques. Il dispose de deux villages traditionnels de pêche : Thiaroye-sur-mer et Mbaou. Il bénéficie de l'existence de communautés traditionnelles de pêche, notamment celle des Lebous.

Pikine a une façade maritime, Thiaroye et Mbaou constituent une zone de reproduction des poissons. En effet, la présence des alizés occasionne des remontées d'eaux profondes, ce qui provoque des phénomènes d'enrichissement des eaux et favorise le développement des phytoplanctons ou la végétation marine, qui constituent la nourriture primaire des poissons.

Le département de Pikine compte également une quarantaine de marchés, dont le marché central de poisson de Dakar et le marché de Thiaroye-Gare. En plus, il compte pratiquement tous les services étatiques ou non étatiques qui œuvrent dans le domaine de la pêche. C'est ainsi que l'on y trouve le Centre de perfectionnement et d'expérimentation de la pêche (CPEP), l'ancien Centre d'assistance à la motorisation des pirogues (CAMP), qui intervient beaucoup dans la formation, l'encadrement et la vulgarisation dans le secteur de la pêche. Ce centre abrite aussi un service prestataire de la commission sous-régionale de la pêche. Il y a le Service départemental de la pêche de Pikine avec son poste de contrôle des pêches de Thiaroye et de Mbaou ; le Centre national de formation des techniciens de pêche et de l'aquaculture (CNFTPA) et le Centre de recherche océanographe de Dakar à Thiaroye (CRODT).

Dans toute la région de Dakar, la transformation de produits halieutiques est très développée au niveau du département de Pikine. En effet, Pikine compte quatre sites de transformation :

- . Le site de Pencum Bada Lô qui est situé dans la commune d'arrondissement de Dalifort, derrière la Sotiba Simpafric (industrie de textile, d'ennoblissement de tissu et de teinture) ;
- . Le site de Pencum Sénégal, situé à Thiaroye-sur-mer, qui est l'un des sites les plus importants de la région de Dakar, vu ses infrastructures, la diversité des activités qui y sont dispensées et l'expérience de nombreuses femmes dans le domaine de la transformation ;
- . Le site de Pencum Demba est sis aussi à Thiaroye-sur-mer. C'est un site de petite taille, qui est en sursis, parce que son développement n'est pas possible, du fait qu'il se trouve dans une zone fortement urbanisée. Il est appelé à disparaître avec l'urbanisation, qui ne cesse de s'étendre. Des efforts sont en train d'être faits pour trouver où l'intégrer ;

- . Le site de Mbao, qui vient d'être aménagé avec les fonds d'un programme d'appui à la pêche pour la commune d'arrondissement de Mbao, obtenu dans le cadre d'un partenariat, qui lie ENDA-Graf Sahel et une ONG française, le Secours populaire français.

1.2.3. *Le village de Thiaroye-sur-mer*

Thiaroye-sur-mer est un village traditionnel situé dans le département de Pikine à 18 kilomètres de Dakar. Couvrant une superficie de 3 kilomètres carrés, il est compris entre l'océan Atlantique et la route nationale no 1, et s'étend du carrefour de Pikine à son intersection avec la route du centre de recherche océanographe CRODT jusqu'au prolongement de la route de l'hôpital psychiatrique de Thiaroye.

L'histoire du village de Thiaroye-sur-mer révèle que sa date de création remonte vers les années 1800. C'est le premier village traditionnel *lébou* implanté dans le département de Pikine. Il fut fondé par Médoune Niang, originaire du village de Souger dans le Cayor, ancienne province du Sénégal. Cet homme a vécu d'abord à Thiaroye Kao, avant de se déplacer pour créer Thiaroye-sur-mer. Il fut le premier chef de village, fonction qui est toujours assumée par les ressortissants de la même famille. Avec la construction de la voie ferrée en 1910 et de celle de la gare de Thiaroye pour desservir le camp militaire construit durant la même année, la zone a connu une extension. Deux événements historiques et douloureux ont marqué la population. Le premier concerne l'épidémie de la peste en 1914, qui a causé, sur ordre d'un colonel blanc en service au camp militaire, le déplacement du village à son endroit actuel, où il est sis définitivement depuis 1916. Le deuxième est relatif au massacre dans le camp, le 1^{er} décembre 1944, des tirailleurs sénégalais, qui avaient combattu pour la France pendant la Deuxième Guerre mondiale (MBengue, 2000).

Depuis, le village s'est accru considérablement avec l'implantation de nouveaux quartiers. Ces quartiers récents, qui doivent leur existence aux occupations irrégulières, sont composés d'habitants hétéroclites venus de Dakar, de Pikine et de personnes émigrées de la région nord du Sénégal (le Fouta notamment). Le réseau ferroviaire a aussi contribué au peuplement du village. Cette population est composée de presque toutes les ethnies du Sénégal. Thiaroye-sur-mer est une localité qui vit sous l'autorité du chef de village et d'un conseil des notables. Ces deux institutions veillent au bon fonctionnement du village et restent en parfaite harmonie avec les autorités publiques. L'organisation sociale qui y prévaut repose sur une gestion communautaire (Diouf *et al*, 1995).

Sur le plan géographique, la constitution physique de Thiaroye ressemble fortement à celle de Dakar. Le relief est pratiquement plat et comporte des zones de dépression. La végétation est verdoyante dans la bande marécageuse et parsemée de quelques cocotiers et filaos. La fertilité du

sol marécageux favorise les activités agricoles et maraîchères et explique aussi l'abondance de la flore et de la faune de Thiaroye dans les années 1950. C'est la sécheresse des années 1970 qui a provoqué la détérioration de toute cette luxuriante végétation et ses potentialités économiques, pour donner en lieu et place une étendue de plaines sablonneuses. Aujourd'hui, cette situation est à l'origine de l'occupation irrégulière du terrain, voire des anciens lits d'eau, et explique les fréquentes inondations pendant les périodes hivernales depuis les années 1985, causant ainsi la prolifération de moustiques et d'odeurs désagréables.

À Thiaroye-sur-mer, l'activité économique repose essentiellement sur la pêche et le maraîchage, au détriment de l'agriculture et de l'élevage, qui y ont connu leur apogée il y a quelques années. L'agriculture, qui y était fortement pratiquée, est très limitée actuellement par le rétrécissement progressif des espaces cultivables, occasionné par l'urbanisation rapide de la banlieue et la forte poussée démographique. L'élevage aussi a été un secteur très prospère. Il a connu le même sort que l'agriculture à cause de la disparition des zones de transhumance.

Actuellement, le village, qui compte environ 60 000 habitants, voit sa population active répartie selon trois domaines d'activités : la pêche, qui absorbe 50 % des habitants, avec en grande partie les femmes, qui maîtrisent et dominent le secteur de la transformation ; le maraîchage vient en deuxième position avec 30 %, et enfin les domaines de l'industrie, de l'artisanat et les petits métiers informels absorbent les 20 % restant (Diouf *et al*, 1995).

La pêche est l'activité principale. Elle dispose d'importantes ressources halieutiques et constitue un des secteurs clés de l'économie de Thiaroye-sur-mer. Les pêcheurs du village constituent une référence grâce à leur dynamisme et à leur maîtrise des techniques de pêche artisanale. Les nouvelles techniques de pêche (senne tournante et ligne glacière) ont toutes été expérimentées dans la zone avant d'être vulgarisées dans les autres localités du pays et dans certains pays de la sous-région, tels que le Togo, le Bénin, le Ghana et la Côte-d'Ivoire (Diouf *et al*, 1995). Le secteur de la transformation y est aussi très développé. Les femmes travaillent avec les produits en provenance des plages et des usines. Leur production contribue de manière fort appréciable dans l'approvisionnement en produits transformés pour tout le pays et même pour certains pays limitrophes.

Le maraîchage, qui constitue le deuxième volet de l'économie, est pratiqué dans la partie des Niayes, constituée par les bas-fonds de Thiaroye-sur-mer, Pikine et Cambérène. Malgré l'importance de la production, l'activité de maraîchage souffre du manque d'espace cultivable et d'une mauvaise organisation du marché. Le manque d'infrastructures de stockage rend instables les revenus des producteurs. Malgré ces écueils, les rendements restent élevés et les produits sont de bonne qualité par rapport aux autres régions.

Malgré le fait que le village recèle d'énormes potentialités économiques, les habitants ne sont pas épargnés de la pauvreté et du chômage qui règnent dans le pays. Le matin, une partie de la

population remonte vers Dakar à la recherche d'un travail journalier. L'écrasante majorité reste dans les quartiers et s'adonne aux travaux informels et souvent occasionnels et saisonniers. Le secteur informel regroupe tous les petits métiers. Les femmes, en plus des travaux ménagers, font le petit commerce, qui consiste à vendre quelques condiments sur une table devant leur demeure. Le plus souvent, elles sont regroupées en associations de femmes appelées *mbotaye*, qui leur permettent, à partir d'un système rotatif de tontine-épargne, d'exercer ces activités informelles. Plusieurs de ces femmes évoluent dans le secteur de la pêche et elles exercent l'activité de transformation des produits halieutiques.

1.2.4. *Le site de transformation de Pencum Sénégal à Thiaroye*

Le site de transformation de Pencum Sénégal est situé à Thiaroye-sur-mer, entre la cotonnière du Cap-Vert, l'océan Atlantique, le Centre d'approvisionnement et d'expérimentation de la pêche (CAEP) et le terrain marécageux, qui fait une longue bande verte, très hydratée, et qui sert de champs pour la culture maraîchère aux populations dans les alentours. Il est accessible par une route qui débouche sur la cotonnière du Cap-Vert. Il est l'un des plus anciens sites de transformation artisanale de poisson dans toute la région de Dakar. Le site doit son nom de Pencum Sénégal à une ancienne émission interactive de la radio sénégalaise, animée par El Hadj Mada Seck, qui se déroulait à l'époque sur les lieux mêmes (MBengue, 2000).

La mise en place des infrastructures

Dans ce site, les activités de transformation du poisson ont démarré en 1962 et depuis lors elles n'ont pas cessé de se développer. D'après les enquêtes, à l'époque la mer était très poissonneuse et les pêcheurs n'avaient pas besoin de trop s'éloigner de la côte pour pêcher. Avec la surabondance, toute la production n'était pas vendue et les femmes braisaient les invendus directement sur la plage.

Le créateur de ce site fut un homme du nom de Tchika Niang. C'était un grand pêcheur devenu par la suite un gérant de station de pêche. Lui et d'autres pêcheurs ont initié l'engin de pêche le plus évolué au niveau artisanal, que l'on appelle la « senne tournante et coulissante ». Cet engin de pêche a été plus tard à l'origine de la croissance de la production de pêche au Sénégal et a contribué au développement de la pêche artisanale.

Le site manquait d'infrastructures de stockage et de conservation. L'endroit était un milieu naturel vierge entouré de plantes de type cactus (*khompoulaye*) et de beaucoup d'herbe. Confronté à des difficultés de conservation lors des mises à terre importantes, le pêcheur Tchika Niang, aidé par sa mère Ngoné Mbaye et d'autres femmes du village, ont fait le désherbage de la localité et ont

procédé au braisage du poisson au sol. Et depuis lors, on continue cette activité, et c'est ce qui explique que le site fut spécialisé dans le braisage du poisson. Les premières femmes qui ont initié ce site se servaient de la végétation comme combustible pour braiser le poisson. Le braisage est la première et unique forme de transformation exercée sur le lieu, qui donne le produit fini appelé « *kéthiakh* » (MBengue, 2000).

Par la suite, d'autres femmes se sont rendu compte de l'utilité de cette pratique sociale, s'y sont intéressées et l'activité a prospéré. Le site s'est développé avec l'introduction d'autres formes de transformation. Il s'en est suivi une diversification des activités de transformation au point que le braisage est devenu pratiquement une activité presque secondaire derrière d'autres formes de transformation.

Les infrastructures actuelles

Aujourd'hui, avec l'intervention de l'État, puis celle du Projet d'assistance à la pêche artisanale (PRO-PÊCHE), un programme canado-sénégalais, le site de Pencum Sénégal à Thiaroye-sur-mer est devenu un site assez bien aménagé. Le site est toujours implanté en plein air le long de la plage. La zone de transformation est un espace aménagé en béton et conserve de nouveaux abris sociaux. La zone a un accès au réseau de distribution d'eau et au système d'évacuation d'eaux usées, ce qui a contribué à réduire les fréquentes inondations pendant l'hivernage. À partir du village, la route menant au site est étroite et les femmes, pour y accéder, sont parfois obligées de longer la plage. Le site reste tout de même bien accessible à la ville de Dakar par la route menant au CRODT.

Le dynamisme du site et l'originalité de l'organisation sociale qui y prévaut ont attiré les Canadiens, dont l'aide a contribué à la réhabilitation du site. Ils ont procédé au remplacement des claies traditionnelles de séchage, qui étaient faites avec du matériel d'occasion ramassé localement dans l'environnement immédiat, par de vraies claies faites en bois, d'une valeur de 80 000 FCFA la pièce. Chaque femme dispose de sa ou ses claies de séchage et de ses bacs de fermentation. Avec un appui de l'État d'un montant de 280 millions de FCFA, le site a été rénové en 2003. Il comporte toutes les infrastructures nécessaires à l'élaboration de produits de bonne qualité. Les observations sur le site ont permis de lister ces infrastructures. On y trouve :

- . quatre hangars de parage où l'on coupe et éviscère les poissons fraîchement débarqués ;
- . quatre abris de repos ;
- . un magasin de stockage ;
- . deux aires cimentées de séchage avec clôture ;
- . des vestiaires et toilettes pour les femmes ;

- . une salle mixte de formation ;
- . un local pour gardien ;
- . un système de collecte des eaux résiduaires ;
- . une aire dallée de réception pour les matières premières.

Le site est entièrement dallé avec une pente suffisante, facilitant l'écoulement des eaux. Les femmes disposent de 300 claies de séchage, une centaine de bacs de fermentation et un four de fumage. Il y est prévu aussi une infirmerie et une garderie d'enfants. Un poste de contrôle existe dans les locaux de l'Inspection départementale. Une installation frigorifique de stockage de glace existe non loin du site.

La rénovation a tenu compte des normes d'hygiène requises. Il est à noter que certains principes fondamentaux d'hygiène sont respectés ; il s'agit, entre autres, de la séparation physique des secteurs propres des secteurs sales et du respect de la « marche en avant ». Il reste que des efforts doivent être fournis pour maintenir la salubrité des lieux.

Cette rénovation des lieux a aussi tenu compte des modes de fonctionnement social des femmes, qui en sont les principales utilisatrices et bénéficiaires. En effet, les femmes conservent leur abri naturel. C'est d'autant plus important que l'aménagement physique du site est venu épouser la forme des abris sociaux communément appelés « *mbaars* », et la rénovation a tenu à respecter les habitudes traditionnelles des femmes et les exigences imposées par la modernité.

Tout cela fait que le site de Pencum Sénégal se révèle être un cas spécifique et il présente plus d'intérêt pour notre étude. Les femmes membres du GÉF sont très organisées et, parmi elles, il y en a qui ont adhéré à la FÉNAGIE/Pêche et d'autres sont membres de la FÉNATRAMS, une organisation professionnelle mise sur pied en 2002.

1.3. La description du groupement par rapport au secteur d'activité

Cette partie se propose de décrire le secteur d'activité et d'identifier le GÉF. Elle traitera aussi du projet initial à l'origine de la création du GÉF, du financement de départ et du démarrage de l'activité.

1.3.1. Le secteur d'activité

La transformation artisanale des produits halieutiques est très développée actuellement au Sénégal et particulièrement dans le département de Pikine. Vu que le poisson est une denrée très vite périssable et devant le manque ou l'insuffisance de structures de conservation, l'activité de transformation du poisson a pris très vite toute son importance. Dans la région de Dakar, le département de Pikine est le plus grand producteur de produits transformés. La contribution de Thiaroye y est très importante et le site de Pencum Sénégal se particularise dans la production du *guedj*. Les tendances au cours des cinq dernières années montrent une nette progression de cette activité économique, avec une production qui dépasse les deux millions de tonnes de produits finis pour une valeur commerciale estimée (VCE) à près d'un milliard de FCFA.

TABLEAU 1
Tendance de la production dans le département de 1999 à 2003

ANNÉES	TONNAGE DES PRODUITS FINIS					TOTAL (TONNAGE) VCE (FCFA)
	<i>Guedj</i>	<i>Kéthiakh</i>	<i>Tambadieng</i>	<i>Yeet</i>	<i>Sali</i>	
2003	428 835	40 810	39780	22 290	9 900	541 615 216 646 000
2002	313 560	46 730	34 060	8 200	-	402 550 161 020 000
2001	340500	163500	37500	43500	-	585 000 234 000 000
2000	286800	106400	117300	51760	-	562 260 224 904 000
1999	233 167	76 700	28 500	50 000	-	388 367 155 346 800
TOTAL	1 602 862	434 140	257 140	175 750	9 900	2 479 792 991 916 800

Source : Service départemental de la pêche de Pikine.

VCE = valeur commerciale estimée, à raison de 300 FCFA en moyenne le kilo.

Ce tableau a été réalisé en fonction des données statistiques disponibles à l'Inspection départementale de Pikine. En 2003, le département a produit environ 541 615 tonnes, dont la valeur commerciale est estimée à près de 216 646 000 FCFA. Cette production concerne le *guedj* (poisson fermenté-salé-séché), le *kéthiakh* (poisson braisé-séché), le *tambadieng* (petit poisson salé et séché en entier), le *yeet* (poulpe fermenté et séché) et, exceptionnellement, le *sali* (poisson charnu salé-séché). Ce dernier est rarement fait au Sénégal. Les archives montrent que le *sali* a été produit seulement en 2003 avec 9 900 kilos. De manière plus générale, selon le Service départemental de la pêche de Pikine, le site de Thiaroye contribue pour l'essentiel dans cette production liée à la transformation du poisson, surtout pour le *guedj*.

Il faut noter qu'à l'origine, la transformation de poisson était une activité pour occuper les femmes des pêcheurs. La littérature révèle que ce sont les femmes qui se sont toujours engagées dans ce secteur en leur qualité de mère ou d'épouse des pêcheurs. Maintenant, l'évolution du contexte social et économique a fait que cette activité est passée d'une simple occupation familiale à une véritable profession qui génère des fonds. Elle est devenue très importante grâce au rôle qu'elle joue dans l'autosuffisance alimentaire et dans la diminution du chômage et de la pauvreté, tout en contribuant largement au développement économique du pays. Ainsi, pour bien mener cette activité et parvenir à s'en sortir économiquement, les femmes se rassemblent collectivement dans des groupements.

1.3.2. *L'identification du GÉF*

Au site de Pencum Sénégal, les femmes sont réunies à travers deux groupements d'intérêt économique appelés GIE Feex Beugueu Diam et GIE Bok Diom. Ces deux GIE ont été fondés en 1990 et ont reçu respectivement les numéros de récépissés RC 90B49 et RC 90B53. Ils sont composés uniquement de femmes, en tout 117 membres. Toutes ces femmes sont des Sénégalaises, dont la moyenne d'âge se situe à 49 ans et on y trouve toutes les générations. Elles résident toutes à Thiaroye, mais plus de la moitié d'entre elles (55 %) viennent de l'intérieur du pays. Le restant est composé de femmes originaires du département de Pikine. Celles-ci sont propriétaires de leurs moyens de production. Leur connaissance du métier leur a été transmise par leurs mères, anciennes transformatrices auprès de qui elles travaillaient sur les lieux mêmes où elles transforment le poisson aujourd'hui (MBengue, 2000). Toutes ces femmes appartiennent à trois ethnies : woloff/lébou, 70 % ; sérère, 20 % ; et peulh, 8 %. Elles sont mariées pour 77 %, dont 53 % en polygamie et 24 % en monogamie. On y trouve aussi 18 % de veuves, 4 % de célibataires et un seul cas de divorcée (Dème *et al*, 2003). Dans leur grande majorité, les femmes de Pencum Sénégal sont analphabètes. Leur niveau d'instruction s'est amélioré avec les formations d'alphabétisation qu'elles ont reçues.

1.3.3. *Le projet initial*

L'activité de transformation de poisson et des produits halieutiques est toujours pratiquée dans le site de Thiaroye, qui existe depuis 1962 (MBengue, 2000 ; Dème *et al*, 2003). Le site était initialement spécialisé dans le braisage des sardinelles. L'activité de transformation se faisait à même le sol avec des moyens traditionnels. Actuellement, quelques transformatrices ont reçu une formation qui les a initiées au braisage au four. Ces dernières ont la mission de transmettre leurs connaissances aux autres femmes du site. Aujourd'hui, en plus du braisage, les femmes s'adonnent à tous les types de transformation, selon la disponibilité du produit de base.

Sur le plan professionnel, à leur début, les femmes n'étaient pas organisées en groupement d'intérêt économique. Ces femmes qui évoluent dans l'activité de transformation depuis la création du site, étaient réunies entre elles, autour de petites organisations informelles, telles que les tontines internes et les réseaux de solidarité, pour se soutenir mutuellement lors des cérémonies familiales. Leur organisation s'intéressait uniquement aux aspects sociaux de leur vie en commun. Donc, elles ne pouvaient pas se créer des opportunités pour améliorer et faire fructifier leurs activités de transformation. C'est à partir de 1984 qu'elles ont été sensibilisées afin de transformer leur regroupement en GIE, pour profiter des opportunités offertes par l'État, dans sa politique d'encadrement des acteurs en vue de les rendre plus performants économiquement. En effet, c'est la loi 84-37 du 11 mai 1984 qui incite tous les acteurs économiques à s'organiser en GIE dans l'exercice de leur activité pour avoir accès au crédit de financement et aussi de bénéficier de l'exonération fiscale (NDiaye *et al*, 1993).

En 1990, avec l'avènement de la FÉNAGIE/Pêche, qui a pour mission d'encadrer les GIE dans le domaine de la pêche, l'organisation de ces femmes transformatrices a connu un autre épisode. Ainsi, l'existence des deux GIE Feex Beugueu Diamm et Bok Diom ont permis la création du GÉF de Pencum Sénégal en 1994. Ce dernier est affilié à l'union locale (UL) de la FÉNAGIE/Pêche à Thiaroye. Avec l'encadrement de cette organisation professionnelle et aussi celui du Service départemental de la pêche de Pikine, l'activité de transformation a connu une expansion dans ce site. Les femmes membres du GÉF se sont fait connaître par leur dynamisme, ce qui leur a valu à deux reprises, en 1996 et en 2002, le Grand Prix du président de la République pour la promotion de la femme.

À partir de 2002, les femmes dans la mouvance de transformation de produits halieutiques et celles dans le secteur du mareyage au Sénégal se sont réunies pour créer un autre cadre fédérateur national : la Fédération nationale des transformatrices et micro-mareyeuses du Sénégal (FÉNATRAMS). Cette organisation fédérative ne regroupe que les femmes dans le secteur de la pêche. Ainsi, le GÉF de Pencum Sénégal a adhéré à cette fédération, en qualité d'organisation uniquement féminine. Il adhère aussi à la FÉNAGIE/Pêche, en qualité de regroupement de GIE dans le secteur de la pêche.

La mise sur pied de la FÉNATRAMS contribue à la promotion des femmes évoluant dans le secteur de la pêche. L'existence de cette organisation permet à ses membres d'avoir un cadre professionnel, fédérateur et féminin, capable de défendre leur cause dans le secteur de la pêche ; ceci, à la longue, pourra leur permettre d'atteindre leur autonomie. Déjà, la FÉNATRAMS est membre fondateur du Conseil national interprofessionnel de la pêche artisanale au Sénégal (CONIPAS), au même titre que la FÉNAGIE/Pêche, le Collectif national des pêcheurs artisanaux du Sénégal (CNPS), la Fédération nationale des mareyeurs du Sénégal (FÉNAMS) et l'Union nationale des GIE des mareyeurs du Sénégal (UNAGIEMS). Au niveau du CONIPAS, le poste de trésorier revient à la FÉNATRAMS et c'est la présidente du GÉF de Pencum Sénégal qui l'occupe.

Actuellement, le GÉF de Thiaroye ne compte que deux GIE. Devant le nombre grandissant de femmes fréquentant le site, des efforts sont en train d'être faits pour créer d'autres GIE, qui seront membres du GÉF. Il faut remarquer que l'existence de ces GIE sert de paravent pour permettre aux femmes l'accès aux crédits. Dans la réalité, les femmes sont plus fonctionnelles dans une autre organisation interne, communément appelée « *mbarr* ».

1.3.4. *Le financement de départ et le démarrage des activités*

Au site de Pencum Sénégal à Thiaroye, il ne s'agit pas réellement de démarrage de l'activité de transformation, puisque cette pratique est exercée depuis les années 1962. Il est plutôt question de réorganisation des transformatrices en fonction du nouveau contexte économique et politique du pays, qui donne aux acteurs sociaux des opportunités sur les plans organisationnel et financier pour rentabiliser le secteur et développer la production.

Au départ de leur activité, les femmes transformatrices travaillaient selon leurs propres moyens. Ne disposant pas de financement en tant que tel, les seuls apports financiers étaient constitués de leur participation dans les tontines qu'elles organisaient au niveau interne. Quand elles ont réussi à s'imposer dans le secteur de la transformation, le Fonds de développement économique et d'assistance (FDEA) a été la première institution à financer leur activité. Ensuite d'autres structures, telles que la Caisse nationale du crédit agricole du Sénégal (CNCA), par le biais du Projet d'assistance à la pêche artisanale (PRO-PÊCHE), l'Association pour une dynamique de progrès économique et social (ADPES) et la FÉNAGIE/Pêche sont respectivement intervenus pour aider ces femmes à disposer de fonds de roulement leur permettant de travailler dans d'assez bonnes conditions. Actuellement, c'est la Mutuelle des mareyeurs (MUMAR) du marché central à Pikine qui assure le financement. Ces différentes subventions ne constituent pas des fonds propres du GÉF, mais un moyen pour permettre à ses membres de faire prospérer leurs activités de transformation.

1.4. **La présentation des actrices dans l'activité**

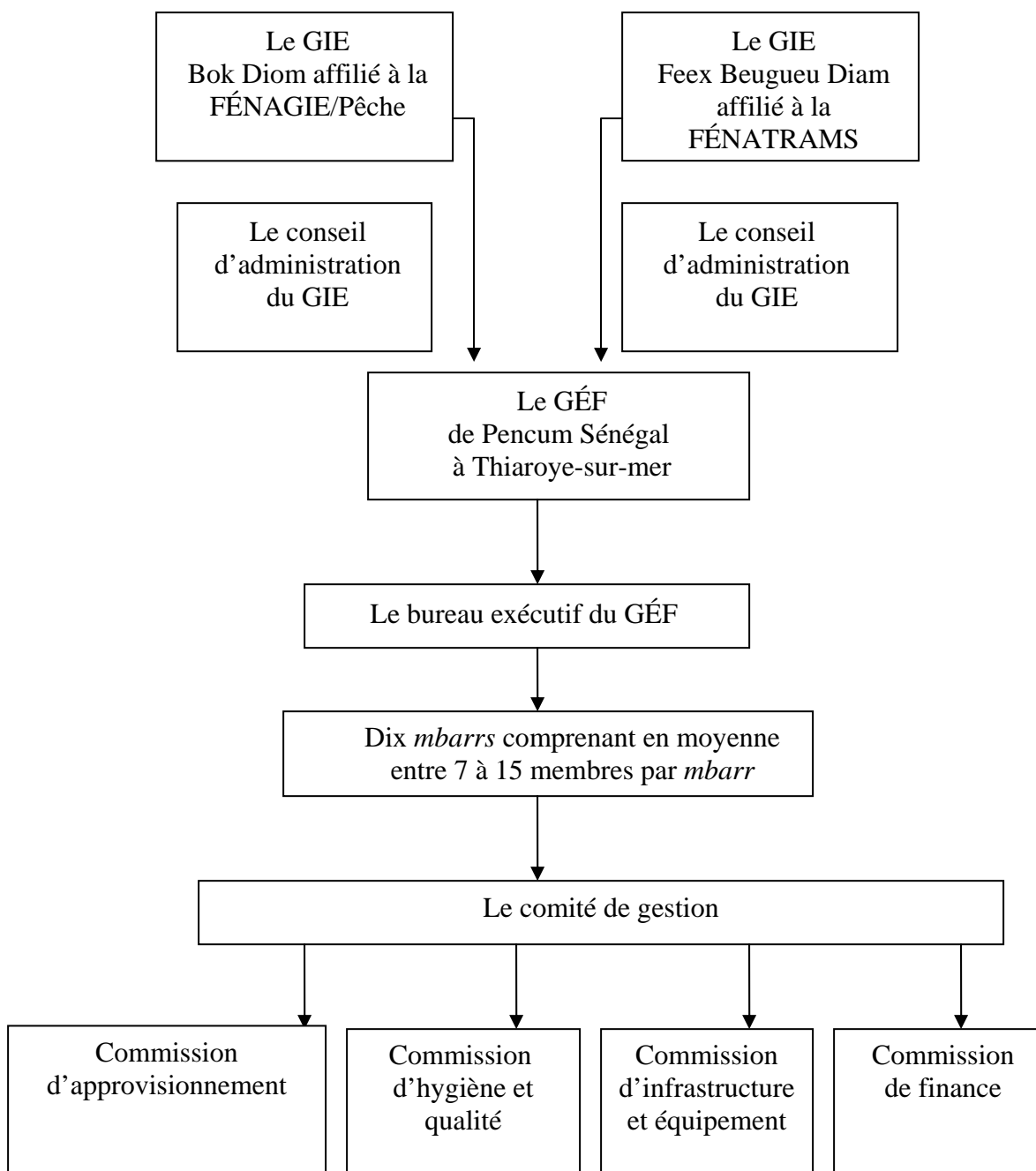
Le site de Pencum Sénégal compte comme acteurs le GÉF des transformatrices et le réseau constitué de la main-d'oeuvre pour venir en aide aux femmes, de revendeurs de produits finis et des soutiens et appuis pour l'accompagnement des femmes.

1.4.1. Le GÉF

Le GÉF de Pencum Sénégal est une organisation composée uniquement de femmes à travers deux GIE. Il comprend deux GIE bien distincts, qui sont à l'origine de son existence. Il se subdivise en sous-groupes plus fonctionnels appelés *mbaars*, tels qu'illustrés dans l'Organigramme 1. Un comité de gestion est mis en place pour permettre un bon fonctionnement des activités dans le site.

Le GÉF fonctionne à travers un bureau exécutif constitué de six membres : la présidente, Adja MBathio Niang, et son adjointe, la secrétaire et son adjointe, et la trésorière et son adjointe. C'est la présidente qui coordonne toutes les activités liées au bon fonctionnement du GÉF. Ces activités concernent les fonctionnements interne et externe du GÉF. Il s'agit au niveau interne de gérer les vies associative et sociale des femmes, pour permettre le maintien de la cohésion et la solidarité entre les femmes membres du GÉF. Sur le plan externe, les actions de la présidente sont plutôt professionnelles et l'amènent à œuvrer pour la promotion de leur activité. Il s'agit pour elle de trouver le financement auprès des institutions de financement et des ONG pour procurer aux membres du GÉF des fonds de roulement pour l'approvisionnement, l'exploitation et l'écoulement des produits finis. Une fois un financement accordé, sa réception passe par elle. Ensuite elle procède, avec la commission de finance, à la distribution de la somme entre les 10 *mbaars* qui constituent les sous-groupes fonctionnels du GÉF.

ORGANIGRAMME 1 Organigramme du GÉF



Source: Organigramme élaboré par nous à partir des données de l'enquête de terrain.

Les GIE

Les femmes du site de Pencum Sénégal à Thiaroye sont réunies dans deux groupements d'intérêts économiques GIE Bok Diom et GIE Feex Beugueu Diam, fondés en 1990. Ces deux GIE comportent au total 117 femmes membres. Ils sont affiliés respectivement à deux fédérations différentes, non exclusives, qui les accompagnent : la FÉNAGIE/Pêche, une fédération mixte et la FÉNATRAMS (Fédération nationale des transformatrices et micro-mareyeuses du Sénégal), une fédération uniquement féminine. Ces deux fédérations, en concertation avec trois autres structures (CNPAS, FÉNAMS et UNAGIEMS) ont été à la base de la création du CONIPAS, la superstructure d'accompagnement des acteurs dans le domaine de la pêche.

Au niveau du site, ces deux GIE existent « théoriquement » avec chacun son conseil d'administration. Dans la pratique, leurs membres œuvrent ensemble en harmonie, à travers une réorganisation interne, qui a permis de mettre en place des sous-groupes ou structures fonctionnelles appelées *mbaars*.

Les *mbaars*

La particularité du GÉF de Pencum Sénégal réside dans l'existence des *mbaars* qui sont à la fois des sous-groupes de femmes et des abris où les femmes se reposent après le travail. Ces *mbaars* sont physiquement des abris constitués d'une toiture soutenue par quatre pieux. Sur le plan social, ils constituent des groupes de personnes liées par des affinités, des liens de parenté ou ayant en commun un intérêt ou un objectif à partager. En d'autres termes, le *mbaar* est un groupe de personnes ayant en commun un lien social et un objectif à atteindre.

Ces *mbaars* traduisent un aspect particulier et intéressant sur le plan organisationnel des femmes du site de Pencum Sénégal. Chaque *mbaar* est composé en moyenne d'une dizaine de femmes dont l'une, appelée « *boopu-mbaar* » (tête de *mbaar*), est responsable du fonctionnement du sous-groupe. Ces *mbaars* assument des fonctions extrêmement importantes dans le fonctionnement du GÉF, favorise une cohésion par affinité et permet une bonne organisation interne dans le groupe. En effet, les femmes du même *mbaar* sont très proches les unes des autres. Elles restent ensemble à leurs heures de repos. L'entraide dans le travail est plus remarquée entre les femmes de même *mbaar* qu'entre les femmes de *mbaars* différents dans le GÉF.

L'existence de ces *mbaars* facilite l'organisation interne des sous-groupes et les modalités du financement. En effet, si pour bénéficier des fonds, elles se sont constituées en GIE pour satisfaire aux critères d'admission aux prêts, une fois les prêts obtenus, les femmes se réorganisent à leur façon. Les deux GIE « disparaissent théoriquement » pour laisser la place aux dix *mbaars*. Dès l'obtention du financement, ce sont les responsables (*boopu-mbaar*) qui reçoivent la quote-part de leurs membres. Elles se chargent de la redistribution interne de la somme allouée et de la

récupération des paiements mensuels. Ensuite, elles remettent le tout à la présidente. Celle-ci fait le dépôt final à la banque.

On retrouve ici un mariage parfait entre les aspects traditionnels et la façon moderne de faire fonctionner le GÉF. Les femmes continuent de vivre traditionnellement à travers leurs *mbaars* et se servent de leur GIE, forme moderne de regroupement, pour se procurer du financement. Le fonctionnement traditionnel reste perceptible dans leur action à travers les *mbaars* qui, pour le cas spécifique de Pencum Sénégal, assument les mêmes fonctions que les tontines, les *mbotayes*. Les femmes les ont adaptées à leur situation actuelle. Et c'est d'autant plus important que l'aménagement physique du site est venu épouser la forme des *mbaars*. Le côté moderne du fonctionnement concerne l'existence des GIE, qui facilitent l'accès au financement du groupe. En plus des cotisations, la plus grande partie du financement vient des subventions qui leur sont accordées en leur qualité de GIE.

Le comité de gestion du groupement

Mis en place en 2003, ce comité est composé d'une présidente, d'une vice-présidente, d'une trésorière et son adjointe, d'une secrétaire et son adjointe. Ce comité comprend aussi quatre commissions dont les fonctions sont réparties de la façon suivante :

- . La *commission d'approvisionnement* : pour réglementer l'achat et la distribution du poisson. Dès l'arrivée des camions contenant le poisson, les membres de cette commission doivent procéder à la distribution du poisson entre les différents *mbaars* de façon équitable ;
- . La *commission d'hygiène et qualité* : pour vérifier la conformité des lieux et des instruments de travail selon les normes d'hygiène et de salubrité requis ;
- . La *commission d'infrastructure et équipement* : pour la prévention des dégâts et la réparation du matériel de travail, tel que les claies de séchage, qui coûtent cher (80 000 FCFA) ;
- . La *commission de finance* : qui s'occupe de tout ce qui est relatif au financement du groupement. Elle est chargée de la recherche du financement et de la gestion de la trésorerie.

1.4.2. Les réseaux

Les personnes en contact régulier avec les membres du GÉF sont de trois ordres : les employés, des hommes et des femmes qui fréquentent le site en tant que main-d'œuvre ; les vendeuses, qui

viennent acheter les produits finis transformés ; et les appuis, constitués par les organismes et les institutions.

Les employés

L'activité de la transformation des produits halieutiques est très exigeante et nécessite une main-d'œuvre plus importante par rapport au mareyage. C'est pourquoi les femmes se font aider par d'autres personnes. Il y a une main-d'œuvre constituée de femmes non membres du GÉEF. Généralement, il s'agit des filles qui viennent aider leur mère et aussi pour apprendre le métier de transformation. Leur rôle consiste à laver le poisson, le saupoudrer de sel et à le sécher.

En plus, dans cette catégorie d'actrices, il y a entre 50 à 80 hommes qui s'adonnent au travail de manutention. Ils réceptionnent le poisson et s'occupent du chargement et du déchargement. Après, ce sont eux qui coupent le poisson et l'éviscèrent. Puis ils vont chercher de l'eau de mer pour le lavage.

Ce qui est intéressant et original au site de Pencum Sénégal réside dans le fait que ce sont les femmes qui font travailler les hommes. Ceux-ci sont toujours au service des femmes, pour qui ils exécutent les tâches les plus dures. Ils sont rémunérés à la tâche quotidiennement, à raison de 500 FCFA la journée. Les femmes détiennent le pouvoir parce qu'elles sont les propriétaires des moyens de production et des capitaux. Les hommes ont leur force de travail qu'ils monnayent. Cet aspect ne manque pas de réveiller les instincts traditionnels de la division sociale du travail entre homme et femme, si l'on juge les propos du chef du Service départemental de la pêche de Pikine à Thiaroye : « Tout ce qui est travail simple est exécuté par les femmes ; tout ce qui est dur et qui nécessite de la force musculaire, l'énergie humaine, est fait par les hommes. Même pour les emballages, ce sont les hommes qui le font, quand c'est dur, les hommes sont là. »

Les revendeuses de produits finis ou les bana-banas

Comme les micro-mareyeuses de Hann, les transformatrices de Pencum Sénégal ne se déplacent pas non plus, ce sont les clientes qui viennent vers elles. Celles-ci viennent de partout à l'intérieur du Sénégal pour s'approvisionner sur place en vue d'aller desservir des marchés dakarois et d'autres marchés à l'intérieur du pays. Certaines femmes ont des correspondantes dans certains de ces marchés.

D'autres clients viennent depuis les pays limitrophes du Sénégal, tels que le Mali, la Guinée, le Ghana. Avec cette autre catégorie de clients, les femmes courent certains risques, tels les abus de confiance et les refus d'honorer les contrats.

La présence de ces personnes contribue à augmenter le nombre d'acteurs et à rendre plus dynamique le site. Environ 180 femmes évoluent sur le site, dont seulement une centaine sont membres du GÉF.

Les soutiens et les appuis

Comme nous l'avons vu précédemment, le site de Pencum Sénégal compte deux GIE, qui sont affiliés à la FÉNAGIE/Pêche et à la FÉNATRAMS. Ces fédérations accompagnent le GÉF dans le cadre de son travail de transformation de poisson. Le GÉF bénéficie aussi du soutien et de l'appui d'autres organismes ou institutions, il s'agit, entres autres, du FDEA, du CNCA, de l'ADPS de la FÉNAGIE/Pêche, de la MUMAR, d'ENDA Tiers-Monde, d'ENDA Graf-Sahel et d'ENDA/Dialogues.

Les femmes du GÉF bénéficient directement de l'accompagnement du chef du Service départemental de la pêche de Pikine, dont les locaux sont contigus au site même du GÉF. Le ministère de la Pêche, qui est directement concerné par les retombées de l'activité des femmes, constitue leur partenaire privilégié. Et naturellement, en sa qualité de groupement féminin, le GÉF bénéficie du soutien du ministère de la Femme et de la Solidarité nationale et aussi de celui du ministère des PME-PMI, de l'Entreprenariat féminin et de la Micro-finance.

Quelques membres du GÉF de Pencum Sénégal militent au Syndicat unique et démocratique des mareyeurs du Sénégal (SUDEMS). Créé en août 2002, ce syndicat est affilié à la Centrale des syndicats autonomes (CSA) et compte environ 200 membres, dont 83 sont des femmes du GÉF de Pencum Sénégal ; 69 sont membres du Syndicat des mareyeurs du port et 88 membres du Syndicat des groupements des mareyeurs et transformatrices du marché central de Pikine. Regroupés à travers ces trois entités différentes et fondatrices du SUDEMS, les membres ont mis sur pied un crédit rotatif avec un fonds créé à partir d'une cotisation de 1 000 FCFA des membres présents, le jour de leur assemblée générale constitutive. Le système de ce crédit rotatif entre les trois formations consiste à prêter cette somme aux membres d'une formation et à tour de rôle, avec un taux d'intérêt de 10 % et un délai à respecter pour le remboursement. Le jour du remboursement, la trésorière rassemble la somme prêtée plus les intérêts, collecte les cotisations mensuelles de 1 000 FCFA de tous les membres des trois formations, additionne le tout et remet le montant à l'une des trois formations de façon rotative. Commencé avec un montant initial qui était de 44 000 FCFA, ce système de crédit rotatif interne a permis au SUDEMS de mobiliser en une année et demie d'existence un fonds de 6 333 000 FCFA. Il constitue une source de financement pour certaines femmes transformatrices membres du GÉF.

2. LA DIMENSION INSTITUTIONNELLE

La dimension institutionnelle renseigne sur les règles et les conditions de participation des femmes au GÉF, sur les modalités de représentation et d'exercice du pouvoir. Elle indique aussi les moyens de communication du GÉF et ses rapports avec l'extérieur.

2.1. Les règles et conditions de participation au GÉF

À leur début, il n'y avait pas de conditions particulières à remplir pour participer aux activités de transformation de poisson au site de Pencum Sénégal. L'adhésion se faisait par cooptation et sur la base des liens de solidarité existant entre les membres et les candidates.

Depuis la création des deux GIE dans la même année, les femmes s'étaient fixées une cotisation de 2 500 FCFA par quinzaine (ou 5 000 FCFA par mois). Mais depuis qu'elles ont commencé à recevoir des financements, elles ont arrêté de cotiser. La somme réunie jusqu'à la période de l'arrêt appartenait aux premiers membres qui l'utilisaient en crédit rotatif entre elles.

Entre-temps, le site s'est développé. Devant la volonté manifeste de plusieurs autres femmes de faire partie du GÉF, et pour ne pas léser les plus anciennes dans le groupe, une décision a été prise concernant les frais d'adhésion d'une nouvelle membre, à partir d'un bilan d'étape faisant l'état des comptes. Ainsi, en tenant compte d'un certain nombre d'acquis, il a été décidé un montant de 15 000 FCFA pour toute nouvelle adhésion. Outre cette somme, la nouvelle adhérente doit s'acquitter d'une cotisation mensuelle ramenée à 1 000 FCFA.

Maintenant que les autorités ont réaménagé le site avec un investissement de 280 millions de FCFA, d'autres conditions vont être fixées pour une meilleure identification des membres du GÉF et aussi pour protéger le site et réguler sa fréquentation. Un comité de gestion sera chargé de gérer le site. La plupart des femmes membres rencontrées donnent leur accord à cette initiative. Celles-ci se basent sur le fait : « que l'activité de transformation au site de Pencum Sénégal est arrivée à un stade tel qu'on ne peut plus permettre à n'importe qui de venir faire partie du GÉF, de fréquenter et de se servir du site de façon anarchique ». Pour ce faire : « il y aura des conditions d'accès dans le site, l'idée de créer des badges pour identification des membres est lancée. Pour le moment, nous réfléchissons à cela. »

2.2. Les modalités de représentation et d'exercice du pouvoir

Au GÉF de Pencum Sénégal, le pouvoir est exercé dans les faits de façon formelle. Les décisions importantes se prennent en consensus et de façon démocratique. Formellement, le GÉF est bien structuré comme le montre l'Organigramme 1 à la partie « 1.4.1. Le GÉF ». C'est la présidente qui coordonne le groupement ; elle est entourée d'une équipe constituée en bureau exécutif. Lorsqu'il est question de chercher un financement ou de rencontrer les autorités administratives, les structures officielles du GÉF fonctionnent bien et les GIE, qui sont des groupements reconnus officiellement, prennent le dessus sur les *mbaars*.

Cependant, si l'exercice du pouvoir paraît formel et logique, il arrive que les membres du GÉF obéissent à un mode de fonctionnement tout à fait informel qui tient surtout compte des aspects sociaux et traditionnels. L'élection de la présidente et de certains membres en est l'illustration même. En effet, les modalités de représentation tiennent plus compte de la culture que des règles associatives légales. L'accession à un poste ne se fait pas selon les procédures habituelles, telles que les assemblées générales ou les élections. Elle est basée sur les principes de la tradition sociale, notamment sur l'exercice du droit d'aînesse et le degré d'implication des acteurs.

L'actuelle présidente, MBathio Niang, a été nommée par pairs sur la base de ses preuves dans le GÉF. En effet, elle s'est distinguée par son dévouement et son implication dans le groupe, mais surtout par sa loyauté auprès des anciennes mères qui participaient au GÉF. Et pour avoir beaucoup travaillé aux côtés de l'ancienne présidente, Awa Diaw, aujourd'hui décédée, elle a été désignée, puis nommée, vu sa compétence et son implication dans le groupe. Depuis sa nomination il y a plus de 10 ans, elle continue à diriger le GÉF. Sous sa direction, le GÉF a gagné deux concours du Grand Prix du président de la République en 1996 et en 2000. Elle a été unanimement proposée pour être portée à la tête du récent comité de gestion mis sur pied par le GÉF lors d'une assemblée générale en 2003.

Les relations de pouvoir entre la direction et les membres sont au beau fixe. La hiérarchie est respectée dans le fonctionnement du GÉF pour la circulation de l'information, la prise de décision et la recherche de financement. Quant à l'exécution des tâches, chaque membre est libre de travailler selon ses moyens et selon son propre rythme et de façon autonome. Les règles de participation sont respectées.

2.3. Les moyens de communication et de résolution de conflits dans le GÉF

Quand l'information arrive, elle est reçue par la présidente, qui est chargée de la faire circuler à la base. Pour cela, il revient à la griotte (féminin de griot : conteur, musicien et poète) du GÉF de convoquer toutes les femmes en réunion. Les communications se font généralement de bouche à oreille par l'intermédiaire de la griotte, qui détient le rôle d'informer. Elle fait le tour des *mbaars* pour lancer l'information ou convoquer les membres en réunion. Elle peut aussi informer directement les boopu-mbarrs, qui auront ensuite la charge de faire circuler l'information auprès des membres de leurs groupes respectifs. Elle peut également profiter des moments de rassemblement naturel pour informer. L'un de ces meilleurs moments est sans doute celui qui correspond à l'arrivée des camions pour approvisionner en poisson et qui occasionne des attroupements de presque toutes les femmes.

Quant à la résolution des conflits, les femmes affirment être actuellement très unies et solidaires dans le GÉF. Du moment qu'elles se connaissent depuis longtemps et qu'elles évoluent ensemble dans le GÉF, elles se supportent mutuellement au travail et socialement lors des événements dans leur maison respective. Mais comme dans tout regroupement, des petits conflits ne manquent pas. Ces conflits sont souvent perceptibles au moment de l'approvisionnement, quand les camions de poisson arrivent. On peut alors déceler quelques frictions entre femmes qui se bousculent pour avoir accès à la provision. Mais l'intervention des autres membres du groupe arrive à apaiser la situation et l'incident est vite clos.

2.4. Les rapports avec l'extérieur

Le GÉF est une organisation connue et très dynamique dans le secteur de la pêche. Il collabore avec les autres dans le cadre professionnel. C'est ainsi qu'il se retrouve avec eux dans les mêmes organisations professionnelles, telles que la FÉNAGIE/Pêche, la FÉNATRAMS et, à un niveau supérieur, dans le CONIPAS. Cette collaboration vise les échanges entre ces différents groupements pour l'avancement de leur activité professionnelle. L'implication du GÉF de Pencum Sénégal est très remarquée dans ces rapports avec les autres organisations à travers la personne de sa présidente qui, au nom du groupement, occupe le poste de trésorière de la FÉNATRAMS.

Par ailleurs, une forme de solidarité est développée entre les membres de ces différentes GÉF dans le cadre de l'approvisionnement en poisson. En cas de surplus de provision dans un site, des avis sont lancés pour informer les femmes des autres sites. Et au lieu de transporter les produits frais d'un site à un autre, avec l'accord des intéressées, le travail de transformation est fait sur place et c'est le produit fini qui est récupéré et la main-d'œuvre payée sur place.

3. LA DIMENSION ORGANISATIONNELLE

Le GÉEF de Pencum Sénégal est une organisation collective, qui tient sa particularité de son fonctionnement institutionnel basé sur un mélange de tradition et de modernité. Tout en restant conforme au guide de collecte des données de Comeau (2000), il s'agira dans ce chapitre de décrire le profil et le processus organisationnel du GÉEF, en vue de mettre en évidence ses moyens techniques et les ressources dont il dispose pour créer des biens et services.

3.1. Le profil organisationnel

Dans cette rubrique, seront évoqués les priorités et les objectifs poursuivis par le GÉEF. Les aspects stratégiques et financiers y seront aussi traités, ainsi que les acquis et les biens et services produits.

3.1.1. Les priorités et objectifs poursuivis

En s'organisant en GIE, les femmes visent des objectifs que l'on retrouve au niveau de toute organisation communautaire à caractère collectif. Il y a d'abord un objectif purement social, qui est de se regrouper entre actrices appartenant à une même profession ou ayant le même but, pour tisser et/ou renforcer des liens d'amitié et de solidarité. Cet aspect social, qui mise sur le renforcement des capacités par l'union, revient souvent dans les discours : « *MBoolo mooy doolé* » (l'union fait la force) ont-elles l'habitude de dire.

Ensuite, un deuxième objectif est de favoriser l'accès des femmes au financement. À travers cet objectif, il s'agit de doter le GÉEF de moyens financiers qui permettent aux femmes de promouvoir et de développer leurs activités. L'opportunité leur a été offerte pour réaliser cet objectif avec le système de la micro-finance et des crédits mutualistes.

S'il y a un troisième objectif, il vise à permettre le bon fonctionnement de l'activité de transformation dans le site en facilitant l'approvisionnement des femmes en bien d'équipements adéquats, à l'utilisation de nouvelles technologies de transformation et à la facilitation de l'écoulement des produits finis.

Ces objectifs se complètent et revêtent un caractère social, financier et opérationnel pour la profession. Seulement, si l'on tient compte du contexte social et économique, qui maintient les populations dans une pauvreté croissante, l'aspect social visé par le regroupement devient secondaire par rapport aux aspects économique et financier. Le rôle d'instrument de socialisation que le groupement devait jouer devient quasiment relégué au second plan, au profit de l'objectif facilitant l'accès aux ressources financières et matérielles.

D'ailleurs, quand on fait une analyse de l'expérience des GIE, on se rend vite compte que beaucoup de GIE n'existent en réalité que de nom. Certains réunissent très peu d'acteurs qui souvent servent de paravents. Généralement, les acteurs, hommes et femmes, utilisent leur GIE uniquement comme un instrument d'accès à l'équipement et au financement. On remarque rapidement que ce qui intéresse les acteurs en s'organisant ainsi est moins pour être ensemble que pour accéder au financement et à l'équipement. En effet : « pour manger dans le râtelier des bailleurs de fonds et de l'État, il faut s'organiser en GIE », affirme le chef du Service départemental de la pêche de Pikine à Thiaroye.

Cet aspect, les femmes de Pencum Sénégal semblent l'avoir bien compris. Un seul GIE existait sur le site. Il a éclaté en deux GIE et chaque groupe milite dans une structure d'accompagnement différente tout en restant confiné dans le GEF. Trois autres GIE vont être mis sur pied sous peu. L'existence de ces GIE permet au GEF d'avoir accès à beaucoup plus de fonds par le biais des programmes de subvention et de financement. Cependant, ce qui est intéressant avec le GEF de Pencum Sénégal reste la volonté de sauvegarder l'aspect social de leur organisation. Ainsi, les femmes se sont réorganisées à l'interne en *mbaars*, ce qui leur permet de maintenir la pratique de certains aspects sociaux. Donc, à travers leur organisation et les aides qu'elles reçoivent, elles arrivent à réaliser les objectifs qu'elles se sont fixés.

3.1.2. *Les aspects stratégiques*

Les femmes du GEF de Pencum Sénégal sont dans leur écrasante majorité analphabètes. Sur certains aspects stratégiques pour la promotion de leur activité, elles ont besoin d'être encadrées et accompagnées pour atteindre les objectifs que le GEF s'est fixés.

Avec la FÉNAGIE/Pêche, le Service départemental de la pêche de Pikine à Thiaroye et l'apport d'autres ONG, des efforts ont été faits pour permettre à ces femmes de développer leurs activités et d'être connues à travers le pays grâce à leur présence remarquée dans le secteur de la pêche, précisément dans le domaine de la transformation. Pour ce faire, des ateliers de planification stratégique ont été réalisés avec les femmes. Au cours de ces ateliers, le milieu a été diagnostiqué, les contraintes majeures identifiées et des actions prioritaires retenues. C'est ainsi qu'un comité de gestion a été mis sur pied en 2003 pour prendre en charge les différentes questions au niveau

du site, relatives au financement, à la gestion des aires aménagées, à l'aménagement et à la salubrité du site.

Des mesures concrètes ont été aussi prises pour préserver leur site et leur profession. Elles concernent :

- . L'interdiction d'accès à toute personne qui envisage de s'implanter sur le site pour y mener des activités de transformation sans appartenir au GÉF ;
- . La préservation des produits finis, par la fixation des normes de garantie des transactions avec les gros clients, surtout ceux venant de l'extérieur ;
- . La recherche de marchés sous-régionaux et internationaux, avec des répondants mandatés pour l'écoulement des produits finis.

En rapport avec la FÉNAGIE/Pêche et les autres GÉF de femmes mareyeuses et transformatrices, un plan d'action est en train d'être mis en place pour promouvoir et développer les activités dans le secteur et aussi protéger la profession.

L'objectif visé est de rendre les femmes compétentes et responsables de leur avenir afin qu'elles cessent d'être de simples assistées de programmes gouvernementaux et non gouvernementaux. Elles doivent assumer leur rôle d'actrices participant à la production et à la gestion des programmes.

Il y a lieu de remarquer que les femmes inscrivent de plus en plus leurs activités dans la durée. Si elles se sont fait distinguer par leur dynamisme et ont obtenu de la notoriété dans leur travail, c'est en partie qu'elles ont eu la chance d'être suivies et accompagnées de très près par la FÉNAGIE/Pêche, mais aussi par certaines ONG et des agents du ministère de la Pêche, notamment par le Service départemental de la pêche de Pikine.

3.1.3. *Les données financières*

Pour bien mener ce travail, elles ont besoin de moyens financiers. Au sein de leur GÉF, elles ont institué un système qui consiste à cotiser mensuellement pour se constituer un fonds. Au départ, cette cotisation s'élevait à 2 500 FCFA. Puis avec l'élargissement du GÉF à d'autres femmes, cette somme a été revue à la baisse et ramenée à 1 000 FCFA par membre et par mois. Il faut reconnaître que ces cotisations sont loin de permettre à ces femmes d'atteindre une autonomie

financière. D'ailleurs, elles envisagent de faire un bilan financier qui, certainement, leur permettra de faire l'état de leur compte pour juger de l'opportunité de se prendre en charge à partir de leur propre fonds et de dépendre de moins en moins de l'apport financier de la part des bailleurs de fonds.

Des discussions avec le chef du service des pêches il ressort, qu'au cours de son existence, le GÉF a bénéficié de plusieurs prêts de la part des bailleurs de fonds qu'il a remboursés intégralement.

TABLEAU 2
Prêts des bailleurs de fonds et état de remboursement

ANNÉE	2003	1998	n. d.	n. d.	n. d.
BAILLEUR DE FONDS	MUMAR	FÉNAGIE/Pêche	ADPES	CNCA	FDEA
MONTANT (EN FCFA)	10 000 000	6 000 000	12 285 000	5 850 000	9 400 000
ÉTAT	Remboursement en cours	Remboursé	Remboursé	Remboursé	Remboursé

Source: Tableau élaboré par nous à partir des données de l'enquête de terrain.

Selon MBengue, le FDEA a été la première institution à financer les femmes transformatrices de Pencum Sénégal à Thiaroye. Il leur a octroyé un montant de 9 400 000 FCFA en quatre tranches de 700 000, 2 200 000, 4 400 000 et de 2 100 000 FCFA. Ces fonds ont été remboursés en quatre phases séparées de deux fois six mois et deux fois quatre mois. Ensuite, le CNCA, par le biais du PRO-PÊCHE, a financé le GÉF pour un montant global de 5 850 000 FCFA en deux tranches de 1 170 000 et de 4 680 000 FCFA. Le financement octroyé par l'ADPES, à travers la FÉNAGIE/Pêche, s'élève à 12 285 000 FCFA en trois tranches respectivement de 3 510 000, 2 925 000 et 5 850 000 FCFA. La FÉNAGIE/Pêche a aussi participé au financement des activités du GÉF de Thiaroye avec un montant global de 6 000 000 FCFA, grâce à l'enveloppe du programme alternatif de crédit.

La Mutuelle des mareyeurs (MUMAR) du marché central de Pikine est le dernier organisme financier à allouer un crédit au GÉF avec un montant de 10 000 000 FCFA accordé en 2003 et qui est en cours de remboursement. D'autres organismes ont eu à intervenir auprès du GÉF au cours

de ces dernières années. C'est notamment le cas de ENDA Graf-Sahel qui apporte sa contribution généralement en finançant des projets de formation pour les membres du GÉF.

3.1.4. *Les acquis des membres du GÉF*

Les financements que le GÉF reçoit servent de fonds de roulement aux femmes et leur permettent juste de fonctionner. Ils ne constituent pas une acquisition du GÉF, mais un moyen de travail et un facteur de maintien de la participation des membres du groupe. L'analyse de l'utilisation de ces fonds permet de savoir ce que les femmes en tirent réellement comme bénéfice. Elle tient compte des acquis sur les plans matériel, financier et social. Toujours est-il qu'au point de vue financier, les femmes semblent se trouver dans un circuit fermé, où tout semble indiquer qu'il leur sera difficile de se passer de ces financements. Elles ont acquis une certaine autonomie financière qui leur permet d'augmenter le niveau de vie familiale. Même si l'argent qu'elles possèdent ne leur appartient pas en réalité, elles éprouvent cette sensation de le posséder, de l'utiliser en cas de besoin, bien que les contraintes de remboursement planent toujours sur leur tête.

Sur le plan matériel, il y en a parmi elles qui ont réussi quelques réalisations. Les femmes rencontrées ont toutes affirmé avoir changé leur cadre de vie dans leur maison (ameublement de la chambre à coucher ou salon). Quelques-unes ont pu s'acheter ou construire leur propre maison. Elles sont nombreuses à prendre en charge les études de leurs enfants. Elles ont voyagé. Certaines sont allées en pèlerinage aux lieux saints de la Mecque. L'une d'entre elles a une voiture et un chauffeur (dans le contexte sénégalais, le faible coût de main-d'œuvre rend possible une telle embauche pour une partie de la classe moyenne qui n'est pas endettée et qui n'a pas de charges sociales importantes).

Sur le plan social, les effets sont souvent difficiles à quantifier parce qu'il ne s'agit pas d'accumulation de fonds. Il y en a une qui a été invitée à participer au conseil municipal. Plusieurs d'entre elles ne savaient pas parler en public mais aujourd'hui elles sont capables de tenir un discours bien structuré devant une assistance. La formation et le contact avec d'autres personnes ont permis ces réalisations. Grâce à leur activité, elles sont mieux considérées dans leur village. En effet, les fonds que les femmes reçoivent leur permettent naturellement de faire leur travail de transformation de poisson, mais aussi et surtout de placer de l'argent dans les tontines et de participer financièrement dans les cérémonies familiales. En effet, les cérémonies familiales engloutissent une grande partie des revenus des femmes, surtout chez les Lébous. Leur plus grande réussite pourrait certainement être la possibilité qu'elles ont désormais de se sentir autonomes dans la société et libres de prendre des initiatives qui engagent leur responsabilité, sans le concours d'autres personnes.

3.1.5. *Les biens et services produits pour le GÉF*

Le GÉF, en tant qu'organisation, n'a pas produit de biens, mais la participation des femmes à son fonctionnement a contribué à la production des biens collectifs, matérialisée par leur double succès au concours du Grand Prix du chef de l'État. Elles ont ainsi acquis un moulin à mil et un ordinateur. Le moulin fonctionne et fait entrer des fonds pour le compte du GÉF. L'aménagement du site va créer des services, tels que la garderie d'enfants, la mutuelle de santé. L'ordinateur est fonctionnel et les quelques femmes membres, qui ont eu la chance d'être scolarisées, viennent s'initier en informatique.

L'activité de transformation de poisson qui se fait dans le site participe à la création d'emploi pour les femmes et les hommes. Elle contribue aussi à la sécurité alimentaire en mettant, à la disposition des populations locales et extérieures, des protéines animales.

D'une part, la participation des femmes aide à lutter contre la pauvreté des populations. D'autre part, elle permet le rééquilibrage du déficit alimentaire des plus pauvres en mettant à leur disposition des produits transformés, riches en protéines. Elle contribue aussi grandement au développement de la pêche et de l'économie nationale.

3.2. **Le processus organisationnel**

Le processus organisationnel présentera dans un premier temps l'organisation du travail en ce qui concerne l'approvisionnement, la transformation et la commercialisation des produits. Ensuite, seront évoqués les coûts de l'exploitation et les difficultés que les femmes rencontrent. Enfin les conditions de travail seront traitées.

3.2.1. *L'organisation du travail*

Au site de Pencum Sénégal, le travail des femmes est organisé autour de trois volets : l'approvisionnement, la transformation et la commercialisation des produits finis. Cette partie décrit l'approvisionnement et les espèces destinées à la transformation. On y relatera la transformation et les différentes méthodes et technologies utilisées. Ensuite seront évoqués les coûts de l'exploitation et la commercialisation des produits finis.

L'approvisionnement et les espèces destinées à la transformation

L'approvisionnement des sites en matières premières pour la transformation artisanale varie en fonction des produits finis ciblés. À Pencum Sénégal, les femmes s'approvisionnent auprès des mareyeurs qui viennent du Port autonome de Dakar (PAD) quand il s'agit de poisson mâchoiron frais. Et ces produits viennent des industries d'exportation qui vendent du produit entier frais, comme du produit fileté. L'approvisionnement provient aussi des mareyeurs du marché central de poisson. En cas de forte production et de mévente, les produits sont acheminés vers Pencum Sénégal. Les femmes sont aussi directement servies par les pêcheurs. C'est assez rare, mais en cas de forte production de poisson sardinelle, les pêcheurs viennent débarquer directement à Pencum Sénégal.

Le transport se fait à l'aide de camion frigorifique, de charrette et de véhicule particulier. Tous les moyens sont utilisés pour se procurer le poisson. Il arrive de plus en plus que devant la raréfaction du produit et les difficultés liées à l'approvisionnement, certaines femmes décident de sortir du site pour aller chercher elles-mêmes le poisson. C'est notamment le cas pour les transformatrices de *kéthiakh*, qui ont surtout besoin de poisson frais. Elles sont souvent obligées de se rendre au marché central et même jusqu'au site de Hann pour trouver ce dont elles ont besoin.

Chaque jour, devant le site, les femmes attendent l'arrivée des camions ou des charrettes remplis de poisson en provenance de divers endroits pour leur approvisionnement. Elles attendent sur place et ne ménagent aucun effort pour avoir une ou plusieurs caisses de poisson. Ce qui est remarquable, c'est que chaque voiture a une propriétaire dans le GÉF à qui le contenu est destiné. Les femmes non propriétaires de voitures sont celles qui éprouvent plus de difficultés à se ravitailler. Le partage du contenu des camions dépend de leurs propriétaires. Celles-ci procèdent à la redistribution selon les affinités dans le groupe et non de façon démocratique. Selon certains témoignages, on peut assister avec désolation à des cas de figure où des femmes peuvent rester deux à trois jours sans provisions alors que d'autres en possèdent en surplus. Ainsi, l'aspect organisationnel qui caractérise le GÉF ne semble pas se refléter quand il s'agit de redistribuer les matières premières qui font travailler les femmes et dont la possession détermine le succès et la puissance des unes et des autres dans la profession.

Diverses espèces de poisson sont concernées par les activités de transformation artisanale. Elles appartiennent principalement à deux catégories : les pélagiques et les démersales. Les pélagiques sont des poissons généralement de petite taille, qui vivent en surface de la mer et qui se déplacent le plus souvent en bande. Les démersales sont de gros poissons qui vivent au fond de l'eau et sont généralement solitaires ; ils appartiennent à l'espèce dite « noble ». Ces espèces ciblées sont exploitées par les unités de pêche artisanale et industrielle. Elles sont généralement débarquées à l'état frais, exceptionnellement à l'état congelé, mais rarement à l'état transformé.

Le tableau ci-après présente la correspondance entre les différents produits transformés et les principales espèces de poissons utilisées à Pencum Sénégal.

TABLEAU 3
Correspondance entre espèces de poissons et types de produits transformés

ESPÈCES DE POISSONS		TYPES DE PRODUITS TRANSFORMÉS
Pélagiques	Démersales	
Sardinelle Ethmalose		Poisson braisé séché <i>Kéthiakh</i>
Maquereau Sole Loche Sompat	Mâchoiron Capitaine	Poisson fermenté séché <i>Guedj</i>
	Capitaine Requin Raie Mâchoiron Chinchard	Poisson salé séché <i>Sali</i>
Mulet Sardinelle Ethmalose Pelon Sompat	Pageot Thiekem	<i>Tambadieng</i>
	Requin Raie	Aileron séché
	Escargot de mer Cymbium Coquillage Murex, Thai	Coquillages séchées <i>Yeet</i> <i>Touffa</i>

Source : Service départemental de la pêche de Pikine à Thiaroye.

Les poissons pélagiques, dont 90 % des captures totales nationales proviennent de la pêche artisanale, sont destinés à la consommation locale et aussi à la transformation. Ils sont pêchés par les sennes tournantes et les filets maillants encrclants. Les espèces démersales sont généralement destinées à l'exportation à cause de leur valeur marchande en général élevée. Cependant, une bonne partie de la production est destinée à la transformation.

Les types de produits transformés peuvent dépendre de la taille de l'espèce. Ainsi, les petites sardinelles sont transformées par séchage et donnent le produit appelé « *kéthiakh* » ou « *tambadieng* ». Par ailleurs, les nageoires des requins et des raies sont coupées pour la production d'ailerons, alors que la chair est utilisée pour la fabrication des produits tels que le salé-séché. Chaque produit requiert une technique de transformation qui lui est spécifique (MBengue, 2000 ; Diop, 2002).

Une fois l'approvisionnement terminé, il revient aux employés, hommes et femmes, de se consacrer aux travaux de transformation, qui peuvent durer jusqu'à six jours selon la nature du produit fini à obtenir.

La transformation et les technologies utilisées

La transformation artisanale consiste à récupérer les produits de mer à l'état frais ou non, et à les conditionner pour obtenir des produits utilisés comme condiments dans les préparations culinaires au Sénégal et dans d'autres pays africains. Elle utilise différentes méthodes et techniques et porte aussi bien sur le poisson que sur plusieurs autres produits de mer, tels que les mollusques, les huîtres et les crustacées. Essentiellement, quatre méthodes de transformation des produits de mer sont utilisées. Il s'agit de la fermentation, du braisage/fumage, du salage-séchage et de la cuisson à l'eau ou à la vapeur (Camara, 1883 ; Durand, 1984 ; Gueye-NDiaye, 1992).

La technique de fermentation

La technique consiste à provoquer volontairement la détérioration de la qualité du poisson par la fermentation en le plongeant dans de l'eau de mer pendant 48 heures (la durée de fermentation varie en fonction de la taille de poisson). Le poisson est d'abord coupé et ouvert à l'aide d'un couteau sur les deux faces qui restent seulement reliées par l'arrête principale. Puis, il est trempé dans les bacs à fermentation remplis d'eau de mer pendant 48 heures. Ensuite, il est lavé, éviscéré, puis plongé à nouveau dans une solution salée à 15 % pendant 24 heures. Il est égoutté, ensuite étalé au soleil sur des claies de séchage pendant deux à trois jours, suivant l'insolation et le type de poisson. La surveillance exige peu d'attention, il suffit de retourner le poisson et de laisser exposer les deux faces de façon alternative aux rayons solaires. S'il s'agit de mollusques, il y a lieu d'abord de les débarrasser de leur coquille en la cassant à l'aide d'une barre de fer, avant de les faire fermenter. Cette technique donne des produits fermentés séchés que sont le *guedj*, le *tambadieng*, le *yeet* et le *touffa*.

La préparation du *guedj* se situe à la fois en amont et en aval du mareyage et utilise les poissons de toutes espèces et de toutes tailles non commercialisables à l'état frais, mais généralement à l'état avarié. Elle permet aussi d'éviter toute perte de poisson. Il constitue le plus ancien produit transformé utilisé au Sénégal. Sa technique de transformation date des années 1950. De nos jours,

le *guedj* résulte d'un traitement plus élaboré, qui varie selon les régions (Cissé, 1995). Il est un produit typiquement sénégalais. Vendu sur le marché national généralement urbain, il est très apprécié et rentre principalement dans la composition du plat national sénégalais ou le *tiébou-dieun* (riz au poisson).

La préparation du *tambadieng* utilise les petites espèces de tailles moyennes, qui sont écaillées mais pas vidées. Elle se déroule généralement en saison sèche. Les poissons sont mis en saumurage puis lavés et étalés pour être séchés. Le séchage est surveillé, les poissons sont souvent retournés afin qu'ils soient suffisamment secs sur les deux faces, le séchage dure environ trois à cinq jours. Il est produit à partir de poisson fermenté.

Le *yeet* est un gastéropode (*cymbium sp*) dont le produit fini est obtenu à partir des techniques de fermentation et de séchage. Il est enfoui dans le sable pendant 6 à 15 jours. Puis, il est débarrassé de sa coquille, qui est cassée avec des barres de fer. Il est ensuite coupé en tranches plus ou moins grandes qui sont ensuite lavées et séchées au soleil. Les petites tranches donnent ce qu'on appelle le *touffa*.

Les techniques de braisage et de fumage

Le braisage est un procédé très simple qui consiste à étaler les poissons frais sur le sol, à les recouvrir d'un tas de brindilles, de paille ou même de déchets de poisson qui peuvent servir de combustibles. Ensuite le feu est allumé dans le sens de la direction du vent et jusqu'à combustion complète. La cuisson dure en moyenne 15 heures, au bout desquelles le dessus du tas est balayé. Puis, les poissons sont récupérés, épluchés. La peau et les arrêtes sont enlevées à la main. Par la suite, les restants du poisson constitués par la partie charnue, sont saupoudrés de sel puis étalés sur des claies de séchage. Leur séchage prend au moins deux jours. Le braisage donne le produit fini appelé « kéthiakh ».

Effectué à petite échelle, la préparation du *kéthiakh* s'est considérablement développée grâce à la croissance de la production des sardinelles rondes et plates, qui constituent les espèces les plus utilisées et les plus appréciées pour ce produit (Durand, 1981). Avec le développement de la technologie des instruments de la pêche, la production du *kéthiakh* est devenue plus importante dans le pays. Elle demeure cependant une activité subsidiaire à Pencum Sénégal. Les femmes le font de façon sporadique, quand elles manquent de poisson pour faire le *guedj*. Spécialité sénégalaise, le *kétiakh* est utilisé comme condiment, en association avec les légumineuses (haricots), comme principale source de protéines dans certaines localités à l'intérieur du pays.

Il existe une autre variété de produit fini appelée « *métorah* », obtenue avec un autre procédé, le fumage. Celui-ci est une variante du braisage. Il consiste à faire cuire le poisson par la fumée. La différence entre le braisage et le fumage réside dans le fait qu'avec le premier procédé,

le poisson est en contact direct avec la flamme, alors que dans le deuxième cas, ce n'est pas la flamme, mais la fumée qui transforme le poisson. Le fumage du *métorah* peut s'effectuer maintenant avec les fours améliorés. Spécialité guinéenne et malienne introduite au Sénégal, le fumage est une méthode qui reste encore très peu utilisée par les transformatrices au Sénégal. Récemment, deux fours expérimentaux de fumage ont été construits aux sites de Pencum Bada Lo par ENDA Graf-Sahel, dans le cadre d'un programme commun entre le Service départemental de la pêche de Pikine, Terre des Hommes et l'Union locale de Pencum Bada Lo.

La technique de sablage-séchage

C'est une technique qui consiste à mettre sur le produit frais une importante quantité de sel avant de le laisser sécher. Elle permet d'obtenir le produit fini appelé « *sali* » ou « salé-séché », dont la préparation exige beaucoup de soins. En effet, le *sali* doit rester toujours frais après la dessalaison. Il est fait à partir de poisson frais et, généralement, on utilise de gros poissons tels que les requins ou les thons, qui sont taillés en gros morceaux.

La préparation exige aussi l'utilisation de beaucoup de sel. La quantité de sel varie entre 40 et 45 % du poids frais, alors que pour le poisson fermenté séché *guedj*, cette quantité dépasse rarement 15 %. La différence entre les deux produits est qu'il s'agit de fermentation pour le *guedj* et de conservation pour le *sali*. Le *sali* est une façon de conserver le poisson, dont le processus consiste, sous l'effet du sel, à bloquer l'activité enzymatique et bactérienne du poisson pour une meilleure conservation, qui dépend en grande partie de la forte teneur du sel (27 %), (Mbengue, 2000). Selon cet auteur, le *sali* est obtenu à partir de deux types de salage : le salage à sec et le salage en saumure. Le salage à sec consiste simplement à saupoudrer de couche de sel les deux faces de tranches de poisson, de façon alternative, durant tout le temps que dure le séchage. Cette forme de salage dure environ trois jours et convient aux poissons maigres. Le salage en saumure ou le saumurage consiste à laisser le poisson pendant six jours dans une saumure dont le mélange doit respecter la proportion suivante : 2 litres d'eau et 360 grammes de sel pour 1 kilogramme de poisson ; et il faut veiller à ce que la saumure soit toujours saturée en sel. Le poisson est préparé et mis dans un bac de salage, recouvert d'épaisses couches de sel. Il est ensuite égoutté et exposé au soleil jusqu'à séchage complet. Cette deuxième forme convient aux poissons gras (Mbengue, 2000).

En dehors des populations de la région du fleuve qui l'apprécient, cette variété n'est pas tout à fait du goût des populations sénégalaises. Ainsi le *sali* est uniquement destiné à l'exportation vers l'Afrique centrale. Il est rarement préparé à Pencum Sénégal.

La technique de cuisson

En dehors des trois formes de transformation présentées ci-dessus, la cuisson constitue aussi un autre procédé de transformation des produits halieutiques. C'est une technique utilisée pour les mollusques, les huîtres et les crustacés. Elle consiste à faire cuire les produits à l'eau ou à la vapeur. L'objectif est de permettre l'ouverture des valves de la coquille pour libérer la partie comestible de l'animal, qui est ensuite séchée. Par ailleurs, les huîtres peuvent être braisées directement au feu. Cette technique est plus utilisée dans les régions côtières, telles que MBour et Saint-Louis, où les crustacés sont capturés en grand nombre.

Au site de Pencum Sénégal, on pratique toutes ces variétés de techniques de transformation, à l'exception de la technique de cuisson. Les femmes s'adonnent principalement à la transformation du *guedj*. Le site s'était spécialisé dans la préparation du *kéthiakh*, qui fut la première occupation des femmes transformatrices. Par la suite, cette forme de transformation est devenue une activité secondaire face à celui du *guedj*. Le *tambadieng* et le *yeet* sont aussi produits à Pencum Sénégal, qui assure l'essentiel des produits transformés dans la zone de Thiaroye. Le *sali* y est rarement produit. Sa préparation se fait généralement sur la base de commande de la part des clients venant des pays limitrophes du Sénégal.

La commercialisation des produits finis

La commercialisation des produits finis se fait aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays. Selon les statistiques du Service départemental de la pêche de Pikine à Thiaroye, le produit fini est ventilé vers les marchés locaux à l'intérieur du pays, notamment à Dakar, Toubatoul, Bambey, Diourbel, Louga, Kaolack, Tamba, Thiès et Ziguinchor. Pour les marchés extérieurs, les pays concernés sont le Mali, le Ghana, la Sierra Léone, la Guinée et la Côte-d'Ivoire.

L'accès au site de Pencum Sénégal est facile et permanent car la zone est bien reliée à Dakar et aux autres régions par la route. Les conditions économiques de distribution des produits transformés sont favorables. À Pencum Sénégal, les femmes ne vont pas vers les clients, ce sont ces derniers qui viennent acheter les produits finis. Les produits sont vendus sur place aux *bana-banas*, qui négocient pour faire baisser le prix à leur profit. Souvent, elles prennent les produits à crédit et promettent de payer après écoulement. Et selon certaines femmes, leur expérience leur a montré que parmi ces *bana-banas*, il y en a qui ne reviennent plus, d'autres reviennent mais ne payent pas intégralement, avancent une certaine somme tout en reprenant d'autres quantités. Il y a des femmes qui sont obligées de rester dans ce système parce qu'elles n'ont pas d'autres moyens de faire écouler leurs produits.

3.2.2. Les coûts et contraintes dans l'exploitation des produits finis

Pour transformer les produits halieutiques, les femmes ont besoin d'un minimum de matériel et des moyens pour travailler. Les séances de transformation dépendent du type de produit à obtenir et nécessitent un coût. L'opération nécessite un équipement requis et les charges liées à l'exploitation des produits.

Les équipements

Tous les produits transformés ne sont pas obtenus à partir des mêmes équipements. Ainsi, pour obtenir les produits fermentés séchés et séchés-salés, le travail nécessite un équipement qui comprend un ensemble de couteaux, manchettes, tables, de bacs à fermentation, de claies de séchage, de seaux pour puiser de l'eau de mer et de paniers pour stockage et transport de produits finis. Dans d'autres sites, en l'absence de *canari* (récipient), le lavage peut se faire directement sur le rivage. L'utilisation de l'eau de mer justifie, entre autres raisons, le fait que les sites de transformation sont souvent installés le long des plages.

La préparation du produit braisé, ou *kéthiakh*, qui se fait à même le sol, nécessite une aire de braisage, un balai pour enlever la cendre, des bassines pour le poisson épluché, des claies de séchage et des bâches ou toiles pour protéger le poisson contre l'humidité ou la pluie. Actuellement des fours améliorés (notamment le *parpaing* et le *chorkor*) existent pour braiser le poisson dans de meilleures conditions hygiéniques.

Une fois qu'on dispose de l'équipement au complet, la transformation nécessite une main-d'œuvre, car les femmes elles-mêmes ne font pas le travail de transformation. Il faut de la main-d'œuvre, masculine et féminine à la fois, et cela entraîne des coûts au niveau de l'exploitation.

Les charges d'exploitation

La transformation des produits halieutiques nécessite certaines charges d'exploitation. Les charges sont généralement fixes et concernent l'achat du produit frais, la paye de la main-d'œuvre et l'achat du sel. Ces charges peuvent varier en fonction de plusieurs facteurs. Entre autres, il y a d'abord la nature du produit à obtenir : les charges diffèrent selon que l'on transforme du poisson pour avoir du *guedj*, du *kéthiakh* ou du *yeet*. L'espèce et la taille du poisson entrent aussi en jeu : la transformation des gros poissons (découpage, écaillage) nécessite plus de travail et est payée plus cher. En cas d'abondance de poisson, il peut arriver que les femmes, surtout celles qui

n'ont pas d'employés fixes, soient confrontées au problème d'offre de travail. On sait que les femmes elles-mêmes participent très peu au travail de transformation.

Les coûts associés à l'activité de transformation et aux charges d'exploitation varient selon les produits transformés et aussi selon la période. Les revenus que les femmes tirent de la transformation sont très instables et faibles. Les prix de vente varient aussi pour les mêmes raisons que pendant la phase d'exploitation. On peut évaluer en moyenne le prix que nécessite la transformation d'une caisse de poisson en *guedj*.

TABLEAU 4
Dépenses moyennes pour la transformation d'une caisse de poisson en *guedj*

DÉPENSES	MONTANT (EN FCFA)
Achat de la caisse de poisson	1 500
Main-d'œuvre	
- Garçon : transporter, couper et éviscérer	300
- Fille : laver et sécher	150
Achat de sel	500
Quatre seaux d'eau de mer	100
TOTAL	2 550

Source: Tableau élaboré par nous à partir des données de l'enquête de terrain.

Il faut donc en moyenne 2 550 FCFA pour préparer une caisse de poisson. Les femmes peuvent vendre le produit fini au prix de 3 500 à 4 000 FCFA environ. Leur bénéfice tourne autour de 1 500 à 2 000 FCFA par caisse de poisson.

On peut retenir qu'avec la transformation du poisson, les charges d'exploitation et les revenus qui en découlent sont très variables. Le travail lui-même est fluctuant et dépend de la disponibilité du produit. Les femmes peuvent disposer de fonds et ne pas trouver de produits à transformer à cause d'un déficit en mise à terre ou d'une mauvaise ventilation de produits existants. En cas d'abondance et si elles en ont les moyens, elles peuvent traiter jusqu'à cinq caisses de poisson par

jour. Pour une meilleure exploitation il faut que les femmes disposent de fonds de roulement et que l'approvisionnement des produits soit régulier.

Par ailleurs, il n'est pas facile de calculer les coûts fixes et les revenus des femmes, parce qu'elles ne tiennent pas une comptabilité rigoureuse et régulière. Généralement, ce qui importe pour elles en premier, c'est de pouvoir réunir la somme de leur versement mensuel pour le remboursement des prêts qui leur servent de fonds de roulement. Ensuite, quand elles font face à un événement social qui nécessite des dépenses, elles n'hésitent pas à puiser dans leurs revenus.

Les difficultés et contraintes

Le côté organisationnel recèle encore quelques difficultés relatives aux problèmes liés à l'activité même de la transformation des produits, et concernent essentiellement l'approvisionnement, la commercialisation et la concurrence dans le marché.

L'approvisionnement

Les transformatrices éprouvent leurs premières difficultés dans l'approvisionnement en poisson. Le poisson produit est d'abord destiné à la consommation des populations. Ce sont les surplus et les invendus qui sont destinés à la transformation. Or, l'activité de transformation a atteint une dimension commerciale, qui fait qu'elle est passée de la production pour usage, à la production pour échange, avec l'apparition d'un important marché qui utilise des femmes, tenantes de la profession, et aussi des hommes victimes de l'exode rural et du chômage urbain (Durand et Conway, 1984). Ce facteur contribue à la rareté du poisson et cause son insuffisance sur le marché. Ainsi, les mareyeurs et les transformatrices se partagent cette maigre production. Par ailleurs, l'existence de plusieurs usines de transformation de poisson destinées à l'exportation contribue à rendre plus difficile l'approvisionnement des transformatrices. Ces usines sont servies en premier et avec les produits de qualité. Elles prennent toutes les parties charnues des poissons réservés à l'exportation. Les restes de ces poissons constituent les déchets qui sont récupérés et convoyés aux sites de transformation.

La commercialisation

Cependant, la commercialisation des produits finis est limitée par l'absence de circuit commercial organisé susceptible d'assurer, dans les conditions optimales, leur convoyage vers les points de vente ou vers l'extérieur du pays. Par ailleurs, ces femmes transformatrices n'ont pas encore accès aux marchés extérieurs pour l'écoulement de leurs produits finis.

Un autre facteur limitatif dans la commercialisation est que les femmes sont souvent handicapées par la qualité de leurs produits finis. En effet, à cause de la rareté des poissons frais destinés à la transformation, les femmes travaillent le plus souvent à partir de déchets de poisson fournis par les usines. Cette production non propre à l'exportation est consommable uniquement à l'intérieur du pays. Faute d'organisation d'un circuit commercial, le poisson transformé pénètre difficilement à l'intérieur du pays.

En cas de mévente, les femmes courent le risque de perdre leur production à cause des problèmes de conservation de leur produit. En effet, si le produit n'est pas bien séché, il peut être dévasté par l'infestation larvaire. Pour lutter contre ce facteur, l'Institut de technologie alimentaire (ITA) de Dakar, en collaboration avec les transformatrices, a tenté dans le passé de mettre au point certaines innovations pour lutter contre l'attaque des mouches et autres insectes nuisibles. On remarque que les femmes emmagasinent leur production dans de grands fûts en matière plastique. En rapport avec l'Inspection départementale de la pêche à Thiaroye, par le biais des formations qui leur sont dispensées, des efforts sont toujours en train d'être faits pour améliorer la qualité de la production et permettre une meilleure conservation.

La concurrence dans le marché

L'activité de la transformation de poisson est assez ouverte pour permettre à n'importe qui de l'exercer. La transformation de produits halieutiques n'est pas encore une profession reconnue et garantie de certains abus par la loi. Le métier lui-même ne nécessite pas une formation spécialisée, ce qui favorise sa pratique par toute personne ne trouvant rien de mieux à faire ailleurs et qui se trouve confrontée à des problèmes de chômage. La constatation que certains sites sont envahis par des clandestins venus des pays limitrophes justifie bien cet état de fait.

Si ce cas de figure n'existe pas au site de Pencum Sénégal, c'est parce que les femmes se sont mobilisées pour lutter contre ce fléau. Elles sont restées solidaires pour protéger leur site contre tout envahisseur, mais cela ne les met pas à l'abri de la concurrence, le marché étant libre. Selon leur propre témoignage, elles subissent la concurrence des *bana-banas* dans les régions et même la marginalisation d'autres commerçantes dans les pays limitrophes, les rares fois qu'elles ont tenté d'aller s'y installer pour promouvoir leurs produits.

On peut tout simplement retenir que les femmes interviennent beaucoup plus dans les volets approvisionnement et commercialisation que dans la transformation, celle-ci étant essentiellement réalisée par les hommes. Le travail de ces femmes se limite tout simplement à acheter les provisions, à payer le travail de transformation, puis à vendre le produit transformé. D'où l'importance pour elles d'être toujours en possession d'argent, qui constitue un moyen essentiel de travail.

3.2.3. *Les conditions de travail au site de Pencum Sénégal*

Transformer le poisson a ses exigences. À Pencum Sénégal, il y a une certaine coordination dans le travail, même si chaque femme est libre dans ses choix ; ce qui permet aux femmes de concilier leur travail et la gestion de leur famille. Elles ont une certaine conception culturelle à l'égard du travail et la formation qu'elles ont reçue leur permet d'améliorer ce travail.

La coordination du travail

La coordination du travail entre femmes membres du GÉEF est perceptible au niveau administratif et financier du GÉEF. La présidente procède au suivi mensuel pour s'assurer du bon déroulement des remboursements de prêts octroyés. La hiérarchie semble respectée dans l'organisation du GÉEF dans la mesure où les *boop-mbaars* jouent correctement leur rôle d'intermédiaires entre les femmes de chaque sous-groupe (*mbaar*) et la direction, représentée par la présidente. Sur le plan administratif, le Service départemental de la pêche procède à un contrôle sanitaire et hygiénique des produits finis.

Même si la recherche des moyens pour développer le site et pour permettre aux femmes de travailler efficacement émane du groupe de façon collective, chaque membre travaille librement selon ses capacités physiques, financières et sociales. Aucun contrôle n'est exercé sur les femmes, qui travaillent souvent individuellement sans contrainte, même en étant membres dans les sous-groupes.

La première condition pour travailler au site de Pencum Sénégal est liée au sexe. Il faut être femme pour participer aux activités de transformation en tant que membre du GÉEF. Il n'est pas permis aux hommes d'être exploitants sur ce site. Ces derniers sont au service des femmes qui les rémunèrent à la tâche, parce qu'elles détiennent les moyens de production. Par ailleurs, les tâches sont réparties en fonction d'une division sociale ou sexuelle du travail. On constate qu'en fait ce sont les hommes qui s'occupent des « tâches dures de manutention ». Les « tâches moins pénibles », comme le lavage et le séchage sont du ressort des femmes. Ensuite, chaque femme doit disposer d'un équipement de travail et des moyens financiers pour s'approvisionner en matières premières. Enfin, il faut veiller au respect des règles de vie commune, de bon voisinage et de cohésion du groupe.

La conciliation travail/famille

Des mesures envisagées pour faciliter la conciliation travail/famille sont de deux sortes. La première émane de la volonté des femmes elles-mêmes de trouver une solution à la situation.

Elles sont bien organisées aussi bien à la maison qu'au travail. Il y a toujours quelqu'un à la maison qui s'occupe de la cuisine et de la garde des enfants. À midi, le repas est apporté au site pour permettre aux femmes de rester sur place et d'avancer dans leur travail sans perdre de temps. L'autre solution émane de la volonté des autorités de venir en aide aux femmes, en leur octroyant une garderie d'enfants dans l'espace même du site ; ce qui donne encore plus d'avantages aux femmes dans leur travail.

La formation des membres

Les femmes de Pencum Sénégal ont reçu plusieurs formations, dont le but est de développer leur capacité professionnelle. Par ailleurs, comme elles constituent un groupe social vulnérable, réuni en organisation collective, les formations dispensées visent à les sensibiliser à leur protection sociale, sanitaire et environnementale. C'est ainsi, selon les sources du Service départemental de la pêche de Pikine à Thiaroye, que les femmes ont reçu plusieurs formations, dont :

- . Une formation en alphabétisation initiale et fonctionnelle. Cette formation a été organisée par le FDEA, en collaboration avec le CAEP et le ministère de la Pêche ;
- . Une initiation aux techniques d'utilisation des fours améliorés, destinés au braisage du poisson (le *chorkor*). Cette formation a été organisée en avril 1995 par le CAMP, le Service départemental de la pêche, et grâce à l'appui d'un expert béninois ;
- . Une formation sur la préparation du *niokmam* (une sauce préparée à partir de viscères de poisson et qui rappelle un peu la cuisine chinoise), avec l'appui du Service départemental de la pêche de Thiaroye ;
- . Une formation à la préparation du salé-séché. C'est une technique de transformation qui vise à conserver le poisson à l'état frais par les techniques de salage et de séchage. Cette forme de transformation est récente au Sénégal, introduite par des Ghanéens et Guinéens. Le produit fini n'est pas très prisé par les Sénégalais ;
- . Une formation sur les bonnes pratiques de transformation, organisée par le ministère de la Pêche, à l'intention de ces femmes, et ceci, dans le souci de rendre meilleure la qualité du produit fini, mais aussi pour assurer le maintien des mesures d'hygiène dans les séances de transformation ;
- . Une formation pour sensibiliser les femmes au SIDA et aux infections sexuellement transmissibles (IST). Cette formation a été rendue possible par le concours de l'ONG FORED, en collaboration avec le FDEA ;
- . Une formation pour initier les femmes à la gestion des organisations, qui tient compte des normes administratives, des attributions de chaque membre et de la gestion des contraintes. Elle a été offerte par l'ONG ENDA/Dialogues.

Les types de formations reçues par les femmes de Pencum Sénégal sont, d'une part, conformes sur le plan professionnel à leurs pratiques de transformation de poisson. D'autre part, ces formations sont destinées à les éduquer sur les plans social et sanitaire. Le nombre de formations offertes aux membres du GÉEF de Pencum Sénégal témoigne de l'intérêt qu'ont pour cette organisation, d'abord l'État – par le biais du ministère de la Pêche – et ensuite les ONG, intéressées par la question de la transformation des produits halieutiques et aussi par le dynamisme de ces transformatrices. Cet intérêt a été magnifié par l'ONG Terre des hommes, qui a invité le GÉEF, représenté par sa présidente MBathio Niang, à assister à la célébration d'un de ses anniversaires en France.

La conception culturelle des membres à l'égard du travail

Les femmes de Pencum Sénégal ont une attitude très positive à l'égard du travail. Pour elles, en tant que femmes, elles ont le devoir de participer à la vie de leur famille et de leur pays. Et puis, culturellement, ce sont des femmes qui sont préparées pour travailler. En effet, avant de se lancer dans la transformation au site de Pencum Sénégal, la plupart d'entre elles travaillaient ailleurs dans des conserveries, des usines de traitement de poisson ou au Cafal (une usine de fabrication d'allumettes). D'autres étaient des micro-mareyeuses avant de devenir transformatrices ou tout simplement des agricultrices ou vendeuses de légumes. C'est dire qu'elles étaient actives quelque part et que, pour la plupart d'entre elles, il s'agit de reconversion. Il faut reconnaître qu'il y en a parmi elles qui en sont à leur première et unique occupation professionnelle de toute leur vie. Donc pour ces femmes, le travail de transformation de poisson est une activité très profitable et un excellent moyen pour lutter contre la pauvreté.

4. LES ÉLÉMENTS DE SYNTHÈSE ET DE BILAN

Cette étude montre l'importance du secteur de la transformation artisanale, qui a considérablement évolué dans le domaine de la pêche ces dernières années. Cette évolution concerne le mode de production et les acteurs. D'un mode de production domestique au départ, marchand par la suite, ce secteur est devenu un métier avec de nombreuses personnes étrangères au milieu de la pêche, mais qui s'y engagent de plus en plus. Les conséquences encourues concernent la diminution de la production avec la rareté des mises à terre et la concurrence des mareyeurs.

L'introduction des personnes étrangères confère à l'activité son potentiel évolutif. La transformation du poisson était dévolue aux femmes des pêcheurs uniquement. Aujourd'hui, ces traditionnelles transformatrices représentent moins de la moitié de tous les acteurs qui évoluent dans le métier, avec cette nouveauté consacrée à l'apparition des hommes dans le métier.

Au site de Pencum Sénégal, la tradition de métier de femme est respectée et jalousement protégée par l'interdiction faite aux hommes de s'y impliquer en tant que transformateurs. Les réalisations faites permettent d'inscrire l'action collective des femmes du GÉF dans le développement durable du pays. Leur analyse permet d'avancer des conclusions encourageantes sur l'activité de ces femmes perçue comme un facteur de progrès économique et social du pays.

4.1. Sur les réalisations

Avec la participation des femmes dans le domaine de la transformation, des réalisations ont été faites et elles sont profitables pour elles, pour leur famille et aussi pour tout le pays. Les retombées sont perceptibles sur plusieurs plans.

Sur le plan économique, la transformation des produits halieutiques au Sénégal s'est révélée une activité très importante dans la mesure où elle fournit du travail et des revenus à une grande masse de la population, hommes et femmes, confrontée à la pauvreté et au manque d'emploi. Les retombées des réalisations participent à la réalisation de l'autosuffisance (ou de l'autonomie) alimentaire et contribuent aussi à l'apport de devises au pays, par l'exportation des produits finis vers les autres pays africains, et de plus en plus européens et asiatiques.

D'autres résultats sont relatifs à la valorisation des surplus de la pêche et des sous-produits de la transformation artisanale même. En effet, l'étude de Gueye-NDiaye (1992) révèle qu'il y a des perspectives relatives à la fabrication d'engrais et aliments de bétail à partir de déchets de poisson

et de déchets de transformation. Généralement ces éléments sont produits par des usines de transformation, mais ils peuvent être obtenus avec la méthode artisanale aussi. Déjà, les épiluchures de sardinelles braisées sont utilisées comme engrais par les maraîchers. Les miettes de *kéthiakh* servent pour l'alimentation de la volaille. Dans les zones côtières, les débris de coquillage des mollusques (*cymbium sp* et *murex sp*) sont importants dans les sites de transformation. Les habitants vivant aux alentours les utilisent pour couvrir les planchers de leurs habitations. Et dans une perspective à une grande échelle, les services de l'équipement et des aménagements publics pourraient s'en servir pour la réalisation des grands travaux routiers.

Sur le plan associatif, les GÉF dans le secteur de la transformation se développent. C'est la preuve que les femmes sont restées solidaires et motivées dans le travail, quelles que soient les difficultés rencontrées. Dans leur groupe, elles ont réussi à développer une certaine cohésion sociale, qui contribue au maintien d'une forte participation dans l'activité. En effet, le site constitue une deuxième demeure pour les femmes, particulièrement pour celles qui s'adonnent à la transformation du *guedj*. Celles-ci sont toujours présentes du matin au soir. Cette bonne cohabitation a eu comme conséquence le développement du GÉF, au point qu'il est question d'intégrer de nouveaux GIE.

Un certain dynamisme associatif est constaté. Avant 2000, toutes les femmes étaient membres de la FÉNAGIE/Pêche. Depuis cette date, certaines se sont retrouvées dans un autre regroupement fédérateur national uniquement composé de femmes, la Fédération nationale des transformatrices et micro-mareyeuses du Sénégal (FÉNATRAMS). Le niveau régional de Dakar de cette fédération est dirigé par la présidente de Pencum Sénégal, MBathio Niang. Celle-ci est aussi la trésorière de l'interprofession au niveau national, qui regroupe toutes les catégories d'acteurs dans la pêche. Ce nouveau développement traduit la volonté de ces femmes de continuer leurs activités sous de nouvelles bases, qui leur accorderaient de larges espaces d'autonomie et de liberté d'action, tout en gardant le contact avec la FÉNAGIE/Pêche.

Sur le plan social, les femmes de Pencum Sénégal ont acquis une certaine notoriété au sein de leur groupe en tant qu'actrices de développement, ce qui leur a valu des distinctions au niveau national. Pencum Sénégal a été primé deux fois pour le Grand Prix du chef de l'État en 1996 et en 2000, distinction qui lui a donné une visibilité notoire dans le secteur de la pêche. Dans leur milieu naturel, les femmes ont réussi à faire changer la perception négative et méprisante que les autres femmes du village avaient à leur endroit. Celles qui les considéraient comme des femmes dont « l'argent sentait l'odeur du poisson lors des tours de tontine » dans le quartier, sont les premières à apprécier leurs riches habillements lors des cérémonies familiales. Par rapport aux autres GÉF, celui de Pencum Sénégal s'est distingué par son organisation sociale interne et sa performance économique et sociale.

L'impact sur les femmes est positif et les indices le prouvent. Les succès remportés par le GÉF, les changements opérés dans le comportement social des femmes de Pencum Sénégal vis-à-vis des autres femmes restées au village ont produit un impact positif sur le travail de ces femmes et ont

permis une meilleure articulation entre leur famille et le travail, et une valorisation de leur travail. En effet, conscients du poids de l'apport de ces femmes dans leur famille, où parfois elles constituent le principal soutien, les maris qui sont pour la plupart vieux, sans ressources, ou ayant en charge plusieurs femmes, ne font que les encourager à poursuivre cette activité. C'est pourquoi il est fréquent de voir dans une même famille, les deux co-épouses et leurs brus fréquenter le site.

Par ailleurs, on peut dire que le GÉF de Pencum Sénégal a atteint ses objectifs. Sur le plan social, il se maintient et se développe. L'aménagement du site, pour une valeur de 280 millions de FCFA a tenu compte des aspects environnementaux, sanitaires et sociaux. Sur le plan financier, le GÉF bénéficie du financement de façon continue depuis plus de 15 ans maintenant. Il s'est toujours bien acquitté de ses remboursements et gagne donc toujours la confiance des bailleurs de fonds. Le GÉF dispose de biens qui attendent d'être inventoriés. Mais la possibilité de bénéficier des prêts de financement constitue sans conteste un des principaux facteurs du maintien de la participation des femmes dans le GÉF. Celles-ci ont acquis l'expérience et l'autonomie qui leur permettront de se prendre en charge en tant qu'organisation sociale collective, même si l'aide et l'encadrement des structures comme la FÉNAGIE/Pêche et la FÉNATRAMS s'avèrent toujours être une bonne chose.

4.2. Sur les plans de l'économie informelle et de l'économie sociale

Sur le plan économique, le maintien de la participation des femmes dans les groupements ne traduit pas forcément un déclin du système de l'économie formelle. Elle rentre dans un autre registre qui montre une autre voie de se développer et de lutter contre la pauvreté. Cette voie mène vers un espace informel qui permet aux femmes d'apprendre, de créer, de prendre des initiatives, et de développer ainsi des stratégies et des moyens de sortir de la crise. Dans le cadre de la transformation des produits halieutiques, les femmes ont atteint un certain niveau de développement, qui mérite d'être connu et soutenu dans l'intérêt national. Seulement, il faudra éviter la tentation de formaliser leur activité, au risque de bloquer l'initiative privée et le sens de la créativité qui constituent le propre de l'informel, un secteur encore dominant dans les pays en voie de développement car il fait vivre l'essentiel de la population.

4.2.1. La dualisation informel/formel ou la présence de l'économie alternative ?

Dans le domaine de la transformation des produits halieutiques, la dualisation entre le secteur informel et le secteur formel est moins perceptible, dans la mesure où le travail nécessite une importante coordination. En effet, au niveau de Pencum Sénégal, comme dans les autres sites, il y

a lieu de remarquer qu'en matière d'organisation et d'exécution de la transformation, les femmes ne sont pas aussi « informelles » que cela. Elles évoluent à travers des GIE qui sont des organisations bien régies par la loi. Par ailleurs, les femmes ne travaillent pas n'importe comment en transformant les poissons. Elles ont reçu beaucoup de formations qui contribuent à rehausser la qualité de leurs produits. Les activités se déroulent de façon assez bien organisée sur les plans scientifique et technique pour assurer la valeur du produit fini. Au niveau même du site, les aménagements opérés ont tenu compte des principes qui régissent les normes d'hygiène en général.

Il reste que, malgré tout, l'activité de transformation se déroule dans un cadre défini comme étant « informel ». Dans ce cas, on peut parler de dualisation entre l'informel et le formel, qui va au profit de l'informel. Cette dualité est manifeste entre la transformation industrielle et la transformation artisanale des produits halieutiques. De plus en plus, les usines ferment à cause de la rareté du poisson et aussi du contexte de la crise économique. Par conséquent, leur main-d'œuvre se déverse dans les sites de transformation artisanale ou dans la reconversion professionnelle, vers un autre secteur de l'économie alternative. Dans ce secteur, les stratégies développées pour le renforcement des capacités des femmes visant à les rendre plus formelles, confondent souvent l'entrepreneuriat féminin et l'exportation. Ce qui paraît intéressant dans tout cela reste que l'informel constitue un soubassement très important pour le développement économique du pays, grâce à la liberté d'action et la capacité d'initiative qu'il offre aux populations surtout féminines.

4.2.2. La contribution complémentaire des femmes à l'intervention publique ?

La participation des femmes dans le GÉF contribue à la réalisation des objectifs assignés à l'État et complète l'intervention de l'État. Déjà la production dans la transformation des produits de la pêche apporte des solutions dans plusieurs domaines : autosuffisance alimentaire, création d'emploi, réduction du chômage, promotion, voire autonomie des femmes. Les transformatrices dont il est question ici ne demandent qu'à avoir des moyens pour bien jouer leur rôle dans le développement social et économique du pays. C'est dire qu'on est en face des femmes qui divorcent avec la politique de la main tendue.

4.2.3. L'action collective du GÉF et renouvellement des pratiques sociales

L'action collective des femmes dans le GÉF est une nouvelle forme de manifestation des anciennes pratiques sociales. Plutôt que de renouvellement, on peut parler de continuation de pratiques sociales. En effet, toute communauté de personnes produit ses propres normes sociales,

sans lesquelles la vie devient difficile. Le GÉF de Pencum Sénégal est composé de femmes qui sont issues d'une communauté ayant une façon particulière de fonctionner en conformité avec l'organisation sociale du village. La présence de *mbaars* sur le site, le règlement des conflits à l'amiable, le respect des aînées et le mode de désignation des dirigeantes par consensus, sont autant de comportements qui restent conformes aux anciennes pratiques sociales et jouent un rôle important dans l'harmonie du groupe.

Par ailleurs, les GIE qui sont à la base de la création du GÉF ne sont pas des innovations. Leur mode de fonctionnement est inspiré des pratiques sociales qui ont existé, des formes d'organisations collectives telles que les *natt*, les *mboataye* et les tontines, qui regroupaient des femmes. Aussi, les premiers GIE étaient des coopératives et des sections villageoises qui ont épousé les contours des grandes organisations traditionnelles ou anciennes associations villageoises de développement qui regroupaient de 200 à 300 personnes. Les GIE en sont les nouvelles configurations avec des membres dont le nombre est de plus en plus restreint.

4.3. Sur les plans social et du service social

Du point de vue du service social, la transformation des produits halieutiques est une activité qui favorise les conditions de création d'emploi. On peut considérer les sites de transformation comme des centres de formation pour beaucoup de gens qui ne travaillent pas, parce que n'ayant pas de qualification professionnelle. Parmi les facteurs qui expliquent cet état de fait, il y a la mobilité sociale, la mutation professionnelle et l'effet d'émulation.

4.3.1. L'effet d'émulation

Auparavant, beaucoup de femmes ne voulaient pas faire l'activité de transformation, considérée comme dégradante et salissante. Mais aujourd'hui, la réussite des transformatrices a fini par encourager plusieurs autres personnes à s'intéresser à cette activité et à s'intégrer dans la profession. Aussi, les revenus qu'on tire de l'activité contribuent à consolider l'emploi déjà créé. Aujourd'hui, à Thiaroye, plusieurs femmes rêvent d'être transformatrices. Compte tenu du niveau de développement de l'activité, beaucoup de femmes demandent à intégrer le GÉF, ce qui n'était pas le cas, il y a quelques années.

4.3.2. *La mutation professionnelle*

Avec la mutation professionnelle, autant le fait de chanter n'est plus une affaire de griot, autant l'activité de transformation de poisson n'est plus uniquement réservée aux Lébous ou à une catégorie déterminée de personnes. Ce métier, qui était réservé uniquement aux femmes des pêcheurs, est maintenant exercé par n'importe qui et surtout on y trouve presque toutes les ethnies existantes au Sénégal. La transformation de poisson est donc devenue un travail quelconque, accessible à tout le monde et ne demande aucune qualification professionnelle.

4.3.3. *La mobilité sociale*

Depuis que la sécheresse s'est installée au Sénégal, bon nombre de ruraux fuient les métiers agricoles pour s'engager dans le monde de la pêche, avec l'exploitation des produits halieutiques. L'évolution des engins de pêche, devenus plus performants, a beaucoup contribué à ce développement. Dans la transformation, si à Pencum Sénégal, près de la moitié des femmes sont originaires de Pikine et Thiaroye, dans le site voisin de Pencum Bada Lo, c'est pratiquement des rurales qui sont venues s'implanter à Dakar et qui développent des activités de transformation sur le site. Et par effet d'entraînement chaque femme vient avec deux ou trois parentes.

4.3.4. *Un changement opéré au sein de la société et au niveau des connaissances ?*

La réussite des femmes a sûrement permis à la société d'opérer des changements sur elle-même et sur ses modes de connaissance. Pour que des changements s'opèrent dans la société, il faut la présence des facteurs, des conditions et des acteurs de changement. Au niveau de la transformation, les conditions de changement social sont là.

D'abord, il y a un changement au niveau de la conception des mentalités. Les gens ont démystifié certains complexes relatifs au déficit ou à l'excès d'instruction pour exercer tel ou tel autre métier. On a rencontré des maîtrisards dans le métier, travaillant sans complexe aux côtés des transformatrices analphabètes. Aussi, les gens sont devenus plus pragmatiques en s'intéressant à toute activité qui peut rapporter des sous.

Ensuite, il y a eu un changement de statut pour les femmes. Celles-ci acquièrent de plus en plus de pouvoir, du fait de leur réussite et de la possibilité qu'elles ont d'accroître leurs revenus. Désormais, elles font partie des instances de décision dans leur communauté : une femme de Pencum Sénégal est nommée conseillère municipale, sans qu'elle n'ait cherché ce poste ; parce que tout simplement, regroupées dans leur GÉF, avec leur forte capacité de mobilisation, les femmes constituent une force politique qui aiguise la convoitise des politiciens qui les côtoient.

4.4. Sur les perspectives anticipées

Tant que les femmes trouveront leur compte dans leurs activités de transformation, elles maintiendront leur participation dans les GÉF. Concrètement, cela veut dire qu'elles sont capables de satisfaire leurs besoins sociaux spécifiques féminins et que le fonctionnement du GÉF prend une orientation plus démocratique. Or, sur ce plan, il est difficile de parler de démocratie dans un groupe où des inégalités existent déjà.

Comme dans toutes les organisations collectives, on repère toujours à l'intérieur du groupe une certaine monopolisation du pouvoir. Et généralement ce sont ceux qui possèdent les moyens qui prennent le dessus sur les autres. Le GÉF de Pencum Sénégal ne fait pas exception. Dans ce site, les femmes qui sont puissantes sont celles qui possèdent plus d'argent, maîtrisent mieux les circuits de l'approvisionnement et ont plus de relations. Heureusement pour le GÉF, elles ne sont pas nombreuses et il y a un processus de démocratisation en cours, par la mise sur pied des structures telles que le comité de gestion et de plus en plus de voies se lèvent pour réguler cela.

Il est plus que nécessaire et urgent de régler cette démocratisation du pouvoir dans le fonctionnement du GÉF, parce que c'est la meilleure voie pour consolider le maintien de la participation collective des femmes. Du point de vue de certains responsables, cette participation des femmes rentre non seulement dans une dynamique de survie pour sortir de la pauvreté, mais aussi dans une dynamique de développement. En effet, les femmes ont une certaine vision politique. Pour elles, au-delà de leurs intérêts personnels spécifiquement féminins, elles ont le droit de participer au développement de leur localité et cela est perceptible dans leurs engagements de toujours prendre en charge leur famille, l'éducation de leurs enfants et la gestion sociale de leur communauté. Alors, pour que les femmes puissent mieux participer dans les GÉF et mieux contribuer au développement du pays, il y a des conditions à remplir :

- . Insister sur le renforcement des capacités politiques avec une vision prospective du développement, ce qui leur permet de se sentir intégrées dans leur environnement. Si elles ont le devoir de résoudre les obstacles à leur survie, elles ont aussi le droit de participer au développement intégral de leur localité, ce qui leur donne la possibilité de tenir compte de leurs propres besoins et de ceux des autres ;

- . Rompre avec la stigmatisation des femmes en tant que catégorie sociale et les articuler avec d'autres catégories d'acteurs sociaux dans le pays, pour qu'il y ait des échanges d'où naîtront un esprit de collaboration, de partenariat et de développement ;
- . Inciter les femmes à se prendre en charge pour devenir autonomes au niveau du financement. Pour mettre fin à ce système de prêt dans son fonctionnement actuel, qui semble profiter plus aux structures intermédiaires – que sont les mutuelles avec leur 14 % de taux d'intérêt – qu'aux bénéficiaires, les femmes devraient cesser de compter sur les bailleurs de fonds, dès qu'elles atteignent un certain niveau de participation dans leur GÉF ;
- . Mettre l'accent sur un bon renouvellement des ressources, une bonne gestion des équipements, par le biais de la formation ;
- . Inculquer aux femmes une culture de gestion durable, responsable et rationnelle des produits halieutiques, en sollicitant leur contribution à la protection de la source, au même titre que les pêcheurs ;
- . Assurer la relève. Sur ce volet, à Pencum Sénégal, les femmes ont cette culture de relève. Dans chaque groupe, elles sont organisées d'une certaine façon : il y a les plus anciennes, les mamans et leurs filles. Les plus jeunes filles sont en apprentissage. Les *mbaars* sont une reproduction de la famille sur le site de transformation.

CONCLUSION

Il ressort de cette étude monographique sur le GÉF de Pencum Sénégal trois constats sur la participation des femmes dans les groupements.

Le premier constat retenu est que le GÉF de Pencum Sénégal se distingue par son autonomie sur le plan organisationnel, comparativement à d'autres GÉF (voir la monographie du GÉF de Hann). On y sent la présence de plusieurs structures d'encadrement, y compris la FÉNAGIE/Pêche, sans pour autant que ces dernières aient une emprise sur lui. Cela pose le rôle des structures d'encadrement ou d'accompagnement. Du point de vue du service social, la présence de ces structures est utile et nécessaire aussi longtemps qu'elles joueront le rôle de catalyseur pour permettre aux GÉF de prendre forme, de se développer et d'avoir leur autonomie. Ces structures semblent avoir atteint leur but avec le GÉF de Pencum Sénégal.

Le deuxième constat est que les activités menées dans les GÉF sont génératrices de revenus et contribuent au développement économique du pays, en réduisant le chômage et la pauvreté. Seulement, ces activités répondent plus à une logique sociale qu'à une logique de développement, parce que jusque-là, elles ne permettent pas à ces femmes d'aller plus loin que les réalisations à caractère social. En effet, la plupart des femmes ont réuni plus d'une dizaine d'années à exercer les mêmes activités. Elles arrivent à trouver les bénéfices nécessaires qui leur permettent de fonctionner, mais on ne voit pas s'agrandir et progresser leurs activités de manière significative.

Le troisième constat montre que la participation des femmes se maintient grâce à la présence de macro-phénomènes. L'activité menée par les femmes transformatrices ont un lien avec le soutien des politiques gouvernementales, par le biais du système de micro-crédit et la mise en place des mutuelles de crédit et d'épargne, qui ne sont que le prolongement de ce que faisaient les femmes avec le système de tontines. Les femmes trouvaient le moyen d'accumuler un capital de manière interne et aujourd'hui ce sont l'État et les institutions de développement qui mettent ce type de crédit à leur disposition. La seule différence (et qui semble être de taille) avec les tontines réside dans le taux de recouvrement qui conditionne les crédits. Avec le système de la micro-finance, on peut parler de renouvellement conditionné des pratiques sociales se substituant aux tontines.

Ainsi, on peut retenir que les femmes maintiendront leur participation dans le GÉF tant qu'elles trouveront une satisfaction à leurs besoins sociaux. Cette participation reste conditionnée par une bonne organisation interne, qui peut être à la base de l'autonomie d'un groupement. Même si les incidences économiques sont visibles, l'activité des femmes transformatrices s'inscrit plus dans une logique sociale qui motive leur participation dans le GÉF. Par ailleurs, le système de micro-crédit constitue un facteur de maintien des femmes dans les GÉF, dont il faut revoir les conditionnalités de remboursement.

BIBLIOGRAPHIE

RÉFÉRENCES DOCUMENTAIRES

- CAMARA, Seynabou. 1983. *Le rôle des femmes dans la commercialisation du poisson dans la région du Cap-vert*, Mémoire de fin d'études, École des agents techniques de l'océanographie et des pêches maritimes Thiaroye-Dakar.
- CISSÉ, Khadidiatou. 1994. *Femme et crédit dans la transformation des produits halieutiques, cas des femmes de Kayar*, Mémoire de fin d'études, École nationale d'économie appliquée.
- COMEAU, Yvan. 2000. *Guide de collecte et de catégorisation des données pour l'étude d'activités de l'économie sociale et solidaire*, Deuxième édition, Cahiers du CRISES, Collection Études théoriques, no ET9605.
- DÈME, Moustapha, Djiby THIAM, Djiga THIAO et Mariama Dalanda Barry BARI. 2003. *Recensement des femmes transformatrices de la pêche artisanale sénégalaise*, CRODT/ISRA, Thiaroye-Dakar.
- DIOP, Alassane Samba. 2002. *Women and sea : aspects biologiques et économiques de la transformation artisanale du poisson à Kayar*, Projet de développement de la transformation artisanale à Kayar, Institut international des océans, Rapport final.
- DJIGAL, Awa MBengue. 2003. *Communication sur aspect genre et stratégies de survie dans le secteur de la pêche*, Document présenté à l'atelier sur les femmes transformatrices, tenu au Bénin en novembre 2003, 10 pages.
- DIOUF, Pape Oumar et al. 1995. *Développement intégré, quelles alternatives pour résoudre l'emploi des jeunes en milieu semi-urbain dans un contexte d'après-dévaluation*, Document présenté lors du forum du village de Thiaroye-sur-mer en mai 1995, 20 pages.
- DURAND, Marie-Hélène. 1981. *Aspect socio-économique de la transformation artisanale du poisson de mer au Sénégal*, Archive du CRODT, no 103, BP 2241, Dakar.
- DURANT, M. H. et J. CONWAY. 1984. « La transformation artisanale, son rôle dans l'écoulement des produits de la mer au Sénégal », *Aspects de la recherche en socio-économie de la pêche artisanale maritime sénégalaise*, Document scientifique, no 84, CRODT/ISRA, BP 2241 Thiaroye-Dakar
- GUÈYE-NDIAYE, Absa. 1992. « La transformation artisanale des produits halieutiques sur le littoral et son impact sur l'environnement », *Gestion des ressources côtières et littorales du Sénégal*, Actes de l'atelier de Gorée, 27-29 juillet.
- KÉBÉ, Moustapha. 1984. *L'approvisionnement en poisson de la région du Cap-Vert (Sénégal)*. CRODT, BP 2241, Dakar.

MBENGUE, Moussa. 1996. Dossier de candidature de Pencum Sénégal au Grand Prix du président de la République pour la promotion de la femme, 8^e édition, 30 pages.

MBENGUE, Moussa. 2000. *Monographie de la pêche maritime artisanale à Thiaroye-sur-mer, Dakar-Sénégal*, Étape monographique pour l'obtention du DHEPS, ENDA-Graf/Collège coopératif de Paris USE.

MPTM/JICA (Ministère de la Pêche et des Transports maritimes et Agence japonaise de coopération internationale). 1997. « L'étude sur le programme de développement dans la zone de pêche nord en république du Sénégal », Rapport principal définitif, novembre.

OBSERVATOIRE ÉCONOMIQUE DE LA PÊCHE AU SÉNÉGAL. 2000. *Annuaire des pêches maritimes 2000*, 1, rue Joris, BP 289, Dakar-Sénégal.

PERSONNES INTERVIEWÉES

Niang MBathio	Présidente du GÉF de Pencum Sénégal, présidente de la section régionale de Dakar de la FÉNATRAMS
Guèye Coumba	Membre du GÉF, présidente de l'UL de la FÉNAGIE/Pêche de Thiaroye
Diop Diaba	Membre du GÉF de Pencum Sénégal
Mame MBoup War	Membre du GÉF de Pencum Sénégal
Macoumba Dieng	Membre du GÉF de Pencum Sénégal
Marème Diop	Membre du GÉF de Pencum Sénégal
Abdoulaye Samba	FÉNAGIE/Pêche
MBengue Moussa	Chef de poste du Service départemental de la pêche de Thiaroye